

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple - un but - une foi

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE**

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT (INSEPS)**

Monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de
l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports.

THEME :

**Impact des facteurs socioculturels sur la
profession d'enseignantes d'Education
Physique et Sportive au Niger :
Cas de la Commune Urbaine de Dosso.**

Présentée par :

Mme. LAMINE Fatchima-Zara

Encadrée par :

*M. Ousmane SANE,
Ph. D. en Sciences de l'Activité Physique*

Promotion 2011-2013

SOMMAIRE

<i>DEDICACES</i>	<i>i</i>
<i>REMERCIEMENTS</i>	<i>ii</i>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	<i>iii</i>

INTRODUCTION GENERALE.....1

CHAPITRE I : LA REVUE LITTERAIRE.....5

1.1 Définitions des concepts	6
1.2 Justification du choix du sujet.....	7
1.3 La situation du sport au Niger.....	8
1.4 La situation de l'E.P.S au Niger.....	9
1.5 Importance de l'E.P.S à l'école.....	11
1.6 Les avantages de l'E.P.S pour les femmes et les jeunes filles.....	15

CHAPITRE II : PRESENTATION DU CHAMP D'ETUDE.....19

2.1 Présentation du Niger.....	20
2.2 Présentation de la région de Dosso.....	23
2.2.1 Situation géographique.....	23
2.2.2 Aspect administratif.....	23
2.2.3 Aspect démographique.....	23
2.2.4 Aspect socio-économique et culturel.....	24
2.3 Présentation de la Commune de Dosso	26

CHAPITRE III : L'APPROCHE METHODOLOGIQUE.....29

3.1 La population.....	30
3.2 L'intérêt de l'étude.....	30
3.3 Les instruments de collecte de données.....	30

3.3.1	Le questionnaire.....	31
3.3.2	Le guide d'entretien.....	31
3.4	La collecte et le dépouillement des données.....	31
3.4.1	La collecte des données.....	31
3.4.2	Le dépouillement des données.....	32
3.5	Les difficultés rencontrées.....	32

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET DISCUSSION

DES RESULTATS.....33

4.1	Résultats de l'enquête au niveau des enseignantes d'E.P.S.....	34
4.1.1	Relation entre l'E.P.S et les autres disciplines.....	34
4.1.2	Réponses relatives aux facteurs socioculturels.....	38
4.1.2.1	Réponses relatives à la situation matrimoniale.....	38
4.1.2.2	Réponses relatives à l'indisposition, grossesse, allaitement.....	39
4.1.2.3	Réponses relatives à la tradition.....	40
4.1.2.4	Réponses relatives au fait que l'E.P.S conduit à la délinquance.....	40
4.1.2.5	Réponses relatives aux moyens d'intégration, de régulation et d'épanouissement social.....	41
4.1.2.6	Réponses relatives à la mixité de la pratique.....	41
4.1.2.7	Réponses relatives à la religion.....	42
4.2	Réponses des personnes ressources des associations féminines.....	44
4.3	Réponses des personnes ressources des associations islamiques.....	45

CONCLUSION.....48

RECOMMANDATIONS.....52

BIBLIOGRAPHIE.....55

ANNEXES

DEDICACES

A toute mon affection je dédie ce travail :

A tous ceux qui m'ont soutenue et accompagnée dans les moments les plus difficiles au cours de ma formation ;

A mon père **El Hadj Lamine Tahir Djibo** qui m'a toujours soutenue avec des prières et des conseils ;

A ma mère **Hadja Aminatou Baoua** qui m'a toujours accompagnée avec des prières et des conseils ;

A mon cher époux **Yacoubou Soumana Gaoh**, pour sa patience, son courage et son soutien ;

A ma très chère regrettée tante **Hassana Baoua** qui a tant souhaité que ma réussite se fasse en sa présence, hélas elle fut rappelée à Dieu dimanche 27 Janvier 2013. Que la terre lui soit légère Amine ;

A mes enfants, **Hamsatou, Fayçal, Fatouma, Fatouma Titi, Maigari Ambalam, Abdoulaye, Aminatou, Hapsatou** qui ont été privés momentanément de mon affection ;

A ma sœur **Latifa Amadou** qui m'a aidée dans les tâches culinaires durant mon séjour à Dakar,

A mes **frères** et **sœurs** pour leur attachement et leur solidarité ;

A toutes les femmes du monde.

REMERCIEMENTS

Aux termes de notre recherche, nous devons adresser nos sincères remerciements aux personnes qui ont participé matériellement, intellectuellement, moralement et financièrement à l'élaboration de cette monographie.

Toute ma reconnaissance à Monsieur **Ousmane Sané** Ph en sciences et Techniques de l'Activité Physique, chargé de cours à l'INSEPS, pour avoir accepté de nous encadrer malgré ses multiples occupations.

Qu'il trouve ici, l'expression de notre profonde gratitude !

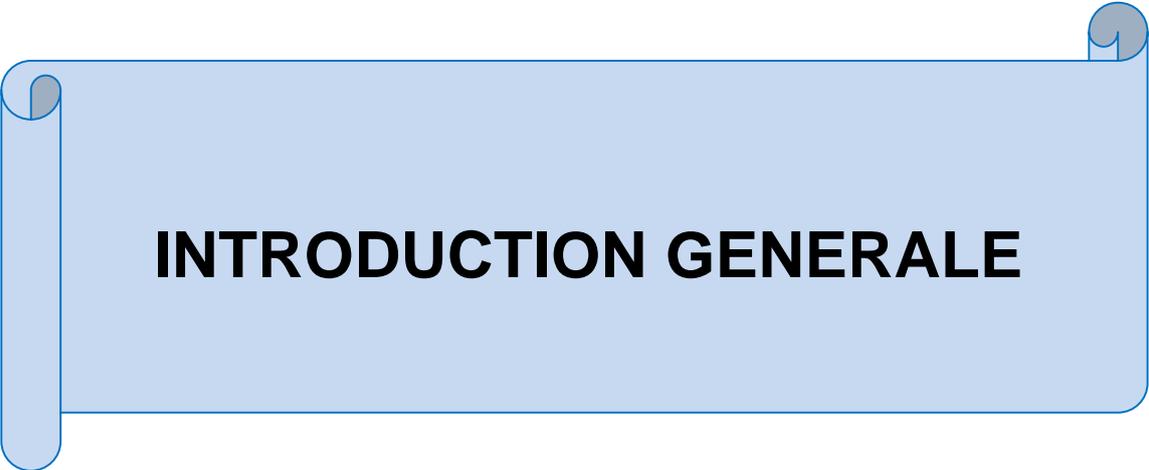
Je tiens également à remercier Le Colonel **Hamani Oumarou** chef de bureau de Douanes de Dan Issa et toute sa famille qui ont rendu très agréable mon séjour à Dakar.

Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnes physiques ou morales ayant apporté leur contribution directe ou indirecte pour la matérialisation de ce travail, particulièrement à :

- **L'administration** et le **corps professoral de l'INSEPS** pour la bonne coordination des activités académiques ;
- Tous mes **compatriotes nigériens** de l'INSEPS de Dakar pour l'entraide mutuelle et l'esprit de solidarité qui a régné en notre sein durant tout notre séjour en terre de la Teranga ;
- A mon cher frère Inspecteur du second degré Saïdou Hamidou DIALLO pour la correction qu'il a apporté à ce document,
- Tous les **élèves inspecteurs** de la 21^{ème} promotion 2011-2013 pour la solidarité qui a prévalu durant notre formation.

SIGLES ET ABREVIATIONS

A.E.M.U.D	: Association des Etudiants Musulmans de l'Université de Dosso
A.I.D	: Association Islamique de Dosso
A.N.A.S.I	: Association Nigérienne pour l'Appel du Salut Islamique
A.N.A.U.S.I	: Association Nigérienne pour l'Appel à l'Unité et le Solidarité Islamique
A.P.S	: Activités Physiques et Sportives
C.U.D	: Communauté Urbaine de Dosso
E.P.S	: Education Physique et Sportive
I.R.E.P.S	: Inspectrice Régionale d'Education Physique et Sportive
I.N.J.S	: Institut National de la Jeunesse, des Sports
I.O	: Instructions Officielles
M.E.M.S/R.S	: Ministère des Enseignements Moyen et Supérieur et de la Recherche scientifique
MJS/C	: Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Culture
SAMARIA	: Association dans la Jeunesse dans le cadre de la culture
S.A.W	: Sallalahou Alayhim Wassalam



INTRODUCTION GENERALE

L'éducation d'une manière générale a toujours été au centre des préoccupations sociales. Cette éducation qu'elle soit intellectuelle, artistique, manuelle était perçue comme un élément participant au développement de la société¹.

L'école est un environnement social pour l'éducation et la préparation de l'enfant en vue de son insertion future dans la société. Elle participe également à l'éducation des élèves par l'acquisition des aptitudes et capacités favorables au développement de leur corps et de leur esprit dans l'intérêt d'une meilleure insertion dans la communauté. Elle contribue beaucoup à un changement de mentalité et donne accès à certaines pratiques sportives jusqu'à là inconnues dans la société traditionnelle.

Au Niger, comme dans bien d'autres pays de la sous-région sahélo-saharienne, la pratique des activités physiques et sportives voire l'enseignement de l'Education Physique et Sportive rencontre beaucoup plus de pesanteurs dans l'environnement social et scolaire que les autres disciplines de l'enseignement.

Pour les nigériens, courir et sauter ne peuvent à priori être l'objet d'une discipline d'étude encore moins d'enseignement. Une grande partie de cette population s'accorde sur l'idée selon laquelle, les activités physiques et sportives (courses, sauts, lancer, etc.) ne peuvent s'apprendre qu'elles sont innées et cela constituent un handicap majeur à l'épanouissement de la corporation.

Ceci fait appel à un autre paramètre, non des moindres qui, consiste à définir cette discipline comme accessoire et sans importance du fait de son caractère facultatif dans les examens scolaires. Ce préjugé est si pesant que même les « intellectuels » s'y accrochent sans réserve et pour mieux illustrer cet état de fait l'appellation plus ou moins péjorative « mouché goudou », « madame goudou » (en haoussa), « professeur de course » résume toute la problématique.

¹ Cathérine SARR 2004, Absébtéisme en EPS dans l'enseignement secondaire, CUSE/ENS/UCAD/DEA Page 6.

Si de manière générale, les représentations que se fait la société de la fonction d'enseignant d'E.P.S sont négatives, qu'en serait-il alors lorsque celle-ci est exercée par une femme ?

Aussi, la perception qu'ont les nigériens de la pratique d'E.P.S d'une manière générale doublée de l'analphabétisme de la chose sportive d'une majorité de la population en particulier constitue un des obstacles majeurs à la pratique sportive par les femmes.

L'éducation physique dépasse de très loin les bornes du physique. Elle nécessite une connaissance approfondie de l'enfant et constitue un espace où les filles sont de plus en plus visibles. Pour nombre d'entre elles, l'image du sport féminin véhiculée par la tradition, les représentations sociales et les médias, constituent de véritables obstacles à la pratique de l'E.P.S².

C'est pourquoi, en tant que cadre de la jeunesse et de sport et en tant que femme, ancienne professeur et conseillère d'E.P.S, préoccupée par la pratique de l'E.P.S exercée par les femmes qui sont aujourd'hui invisibles dans ce secteur, nous avons senti la nécessité d'étudier l' : « **Impact des facteurs socioculturels sur la profession d'enseignantes d'Education Physique et Sportive de la Commune Urbaine de Dosso (Niger)** ».

Il s'agit de savoir :

- La cause de leur effectif insignifiant dans les établissements scolaires,
- De savoir si le niveau de formation en E.P.S est largement en dessous de celui des ses collègues enseignants d'E.P.S,
- Quelles sont les préjugés sociaux défavorables à leur profession pour lesquelles elles ne veulent pas embrasser cette carrière ?
- Savoir si les élèves des établissements scolaires évaluent-ils plus positivement les images des enseignantes dispensant des cours théoriques que les enseignantes d'E.P.S,
- Le mariage, la présence d'enfants au foyer et les interprétations erronées

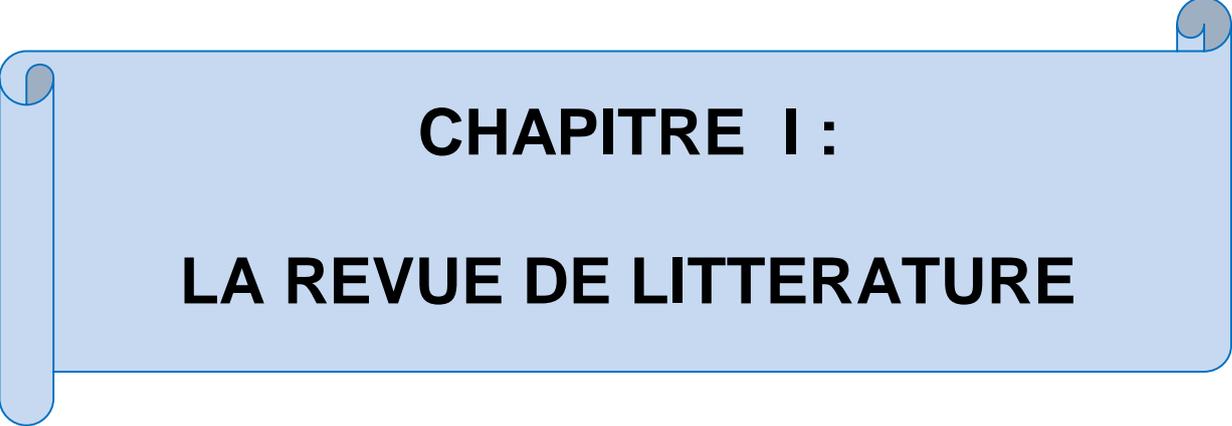
²Soumana B,(1988), *Image de l'enseignant d'E.P.S. dans la société nigérienne, Mémoire, ENSEPS, Tunis*.

de la religion musulmane entraînent de facto les préjugés sociaux défavorables à leur profession contrairement à leurs homologues de sexe masculin.

C'est à toutes ces questions que nous allons tenter d'apporter des réponses à travers la présente étude et apporter notre modeste contribution d'une part, aux autorités en charge du Ministère de l'Enseignement Moyen et Supérieur et de la Recherche Scientifique (MEMS/RS), du Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Culture (MJS/C) en vue d'une prise en compte effective de la pratique de l'E.P.S par les femmes et, d'autre part, sensibiliser et informer celles-ci des avantages liés à cette pratique pour qu'elles s'y adonnent plus et amener les filles brevetées et bachelières à aller se former à l' INJS de Niamey.

Le présent travail s'articulera comme suit :

Le chapitre premier sera consacré aux recensements des écrits effectués dans le domaine de la pratique d'E.P.S par les femmes. Dans le second chapitre, nous décrirons le champ d'étude c'est à dire un bref aperçu du Niger et de la Commune Urbaine de Dosso. Le troisième chapitre traitera de l'approche méthodologique. Enfin la présentation, la discussion des résultats seront l'objet du quatrième chapitre suivies de la conclusion et les recommandations.



CHAPITRE I :
LA REVUE DE LITTERATURE

C'est une importante partie du document. Elle est centrée sur certaines littératures et travaux effectués sur le sujet, la définition des concepts, la justification du choix du sujet, la situation du sport et de l'E.P.S au Niger, sur l'importance de l'E.P.S à l'école, les avantages de la pratique de l'E.P.S dans la formation des jeunes filles et des femmes, et enfin la problématique.

1.1 Définitions des concepts.

Les concepts que nous utilisons dans la présente étude peuvent connaître des interprétations diverses, en fonction du code de référence du récepteur. Pour éviter cela et aussi dans le souci d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, les concepts ci-dessous sont définis ou redéfinis, si besoin est, conformément au contexte de la présente étude.

- **Impact** : Influence exercée par quelqu'un, par ses idées, force extérieure qui commande les actes et les pensées³.
- **Facteurs socioculturels** : il s'agit des éléments relatifs aux structures sociales et à la culture qui contribuent à les caractériser⁴.
- **Profession** : métier de caractère intellectuel, artistique, etc, qui donne une position sociale plus ou moins prestigieuse⁵;
- **Education Physique et Sportive** : est une discipline scolaire, c'est à dire qui poursuit les spécificités de l'école (et non celles d'organisations extrascolaires, commerciales, sportives ou autres), obligatoire, c'est à dire s'adressant à tous les élèves (les doués et les autres), dont la fonction est l'éducation des conduites motrices, par l'apprentissage de connaissances, de savoirs et de modes d'action fondamentaux, en vue d'atteindre les objectifs et les compétences fixés par les IO, disposant de sa propre didactique (qui n'est

³ dictionnaire Larousse, www.larousse.fr/dictionnaire/francais/impact

⁴ Durkheim E, dans : les règles de la méthodologie sociologique cité dans le cours de Docteur Mahamane L INJS STAPS Niamey 1998.

⁵ site web : fr.wikipedia.org/wiki/profession

pas la somme des didactiques des APS), afin de contribuer à la réussite de tous les élèves (obligation de moyens). *M DELAUNAY 1986*⁶

De ce point de vue, **le thème en entier peut-être défini** comme une domination d'une force exercée par les éléments relatifs aux structures sociales et à la culture sur la carrière des enseignantes d'E.P.S ou encore, les éléments sociaux et culturels agissant sur la carrière des enseignantes d'E.P.S.

1.2 Justification du choix du sujet

Le présent travail de recherche vise la compréhension des facteurs socioculturels qui influencent négativement la profession d'enseignante d'E.P.S afin de pouvoir dégager des perspectives de solutions. Notre expérience du terrain comme professeur d'E.P.S pendant 11ans, puis comme victime de cette situation avec les autres collègues, nous a poussées à mener cette étude pour comprendre ces influences de nos traditions et/ou la place réservée à cette catégorie socioprofessionnelle pour la libérer des obstacles psychologiques entravant son épanouissement en restaurant plus de confiance en soi.

L'obligation faite à tout élève inspecteur de présenter une monographie de fin de formation nous pose aussi un souci de mieux déceler les difficultés d'ordre socioculturel qui se posent aux enseignantes d'E.P.S, afin de redynamiser leur motivation pour une plus grande participation des femmes au développement du sport au Niger.

Cette corporation méprisable pour certains dans le sens de l'effort physique n'est pas un préjugé digne de nos cultures ce qui nous oblige à trouver des solutions palliatives, voire définitives à ce problème. Cela revalorisera sans doute l'E.P.S, attirera plus l'attention de nos sœurs à embrasser une carrière dans l'E.P.S pour ainsi augmenter le nombre d'enseignantes.

⁶Revue académique de Nantes, 1992 Edition Revue EPS dans site : www.pédagogie.ac-nantes.fr/serve/com.univ.collaboratif

1.3 La situation du sport au Niger.

Le sport est une école où l'homme se remet en cause, se découvre, s'humanise et se bonifie chaque jour. C'est un art par lequel l'homme se libère de lui-même⁷.

Au Niger comme partout dans le monde, le sport semble aujourd'hui, indissociable des activités et préoccupations de la société. Une telle évolution impose une nouvelle vision du phénomène qui intègre l'ensemble des données sociales, culturelles, économiques et politiques pour une gestion pertinente de l'E.P.S qui ouvrira des voies fécondes débouchant vers une intégration par l'élite monde.

L'organisation du sport au Niger manque de rationalité car privilégiant l'événementiel et le ponctuel à un réel programme de développement. Son fonctionnement se construit à priori, réagissant à l'urgence en recherchant par un réseau d'affinité les financements propres aux opérations souhaitées.

La création d'une Direction Nationale du sport pour tous par Décret n ° 2010-660/PCSRD/MJS du 17 Septembre 2010, portant organisation des Directions Générales et des Directions Techniques des sports du Ministère de la Jeunesse et des Sports et déterminant les attributions de leurs responsabilités. Cette Direction est chargée de la conception des stratégies de promotion du sport pour tous, de l'animation et la pratique du sport adapté et d'entretien, du développement des sports et jeux traditionnels, en relation avec les directions et les services concernés.⁸

De ce fait, il n'existe aucune programmation des activités, aucune transparence du montage financier. L'organisation et le fonctionnement du sport est plus du domaine de la confidentialité en mobilisant un réseau informel de relations d'amitié par ceux qui détiennent une part de pouvoir.

Les différentes sources de financement du sport sont notamment :

⁷ Pociello, C (1984) : Sport et société, édition, vigot, Paris.

⁸ Citer l'ouvrage bibliographique (1996): Journées de réflexion sur le financement du sport au Niger, pages 2 et 3

- La dotation budgétaire de l'Etat au titre de l'année 2012-2013 est de 0,25% pour le Ministère de la jeunesse et de sport, parait à nos yeux insuffisante et ne permet aucune réalisation conséquente ;

- L'apport substantiel de la Présidence et de la Primature qui interviennent pour couvrir les frais relatifs à l'organisation des manifestations exceptionnelles. Ce budget est non maîtrisé par les techniciens du sport ;

- Quant aux collectivités publiques et territoriales, leur financement couvre la prise en charge de transport et l'hébergement.

- Les entreprises privées (le sponsoring est non maîtrisé, il est dispersé et insuffisant) ; de même le Comité Olympique et Sportif National du Niger (COSNI) a un budget non connu, les fédérations Internationales ont des budgets de formation essentiellement non chiffrés. Toutes ses sources de financement interviennent sans lien formel en ordre dispersé déterminant de ce fait le sous-développement du sport au Niger.

1.4 La situation de l'E.P.S au Niger.

Le Niger a adhéré à la charte Internationale de l'Education Physique et Sportive. Celle-ci fait obligation à tous les pays membres de l'U.N.E.S.C.O., de créer les conditions permettant à chacun d'accéder à l'Education Physique et Sportive, comme un droit fondamental.

Le développement de l'Education Physique et Sportive dépend de plusieurs facteurs qui, loin d'être indépendants les uns des autres, sont au contraire complémentaires.

Pour ce faire, l'Education Physique et Sportive a besoin de :

- Ressources humaines,
- Ressources pédagogiques,
- Ressources structurelles,
- Ressources financières.

Malheureusement, au Niger, l'éducation physique et sportive souffre d'une insuffisance de toutes ces ressources. Aussi les difficultés vécues par le secteur de l'Education Physique et Sportive sont surtout d'origines institutionnelles et pédagogiques, mais aussi d'origine socio-économiques.

Sur le plan institutionnel, l'E.P.S vit depuis l'adoption et la promulgation de la loi 98 -14 du 1^{er} Juin 1998 portant orientation, organisation et promotion des activités physiques et sportives, une situation de double tutelle : celle du Ministère de l'Enseignement Moyen et Supérieur et de la Recherche Scientifique (M.E.M.S/R.S) et celle du Ministère en charge des Sports⁹. Chacun des deux Ministères a sa part de responsabilité dans la situation actuelle de l'Education Physique et Sportive. La responsabilité du Ministère de l'Enseignement Moyen, Supérieur et de la Recherche Scientifique (M.E.M.S/R.S) est de prévoir dans les programmes officiels de l'E.P.S un volume horaire hebdomadaire de 4 x 30 minutes en cours élémentaires et 2 x 1 heures dans le secondaire. Mais, ce volume horaire n'est pas toujours respecté aux niveaux des établissements, les inspections, et les directions régionales.

L'insuffisance d'enseignants, le problème d'intégration de l'E.P.S comme discipline d'enseignement sont à la base de toutes les difficultés rencontrées. Les enseignants d'E.P.S n'ont pas la même considération que les autres enseignants relevant du M.E.M.S/R.S alors qu'ils jouent les mêmes missions dans le système éducatif.

Par ailleurs, l'E.P.S est la seule discipline d'enseignement dans les établissements du 1^{er} et second cycle qui concilie, à la fois, connaissance intellectuelle et performance physique de l'élève. Aussi c'est un élément important voir moteur de l'enseignement qui est délaissé par les établissements scolaires qui n'ont pas ou qui ont en nombre insuffisant d'enseignants d'E.P.S.

Il appartient ainsi au M.E.M.S/R.S de recruter des enseignants d'E.P.S, assurer un traitement homogène à tous ceux qui portent le titre d'enseignants, puisque ce même ministère avait accordé une aide matérielle depuis 1982 pour soutenir l'enseignement de l'Education Physique et Sportive. Actuellement, cette dotation a besoin d'être renouvelée pour répondre aux normes besoins du moment.

La responsabilité du Ministère de la Jeunesse et des sports est quant à elle engagée dans le recrutement des enseignants d'E.P.S. Avec de très faibles moyens,

⁹ Arrêté N°0049/MJS/JF/DAAF du 19 Octobre 2005

nous ne sommes pas surpris par le non recrutement alors que ce Ministère détient encore la tutelle de la formation des enseignants d'E.P.S.

D'après un atelier de renforcement des capacités des conseillers pédagogiques des huit Régions du Niger, tenu à Niamey le 20 Octobre 2005 qui a traité sur la situation de l'Education Physique et Sportive soulignant que ces réflexions ont engendré une augmentation du volume horaire pour chaque enseignant d'E.P.S sur le terrain. Le volume horaire est passé de 18 heures officiellement prévues par les Instructions Officielles (I.O) à 23 ou 25 heures selon les cas d'aujourd'hui¹⁰. Ce volume horaire a produit des effets concluants dans la présentation des résultats en éducation physique et sportive, résultats escomptés par le Ministère de la Jeunesse et des sports. Ces résultats ont répondu aux attentes du Ministère surtout ceux portant principalement sur les compétitions sportives afin de déceler les meilleurs sportifs pour la sélection nationale. Or, le but de l'Education Physique et Sportive ne s'arrête pas seulement à la recherche de la performance. Il y a entre autres :

- L'amélioration de l'hygiène, de la santé de l'individu et de son bien être,
- Le développement des capacités psychomotrices,
- L'épanouissement des valeurs socioculturelles et morales,
- La préparation au monde du travail.
-

1.5 Importance de l'E.P.S à l'école.

L'école est une structure dans laquelle est dispensée une gamme variée d'enseignement. C'est une : « micro -société avec ses règles, ses codes, ses valeurs, ses acteurs. Elle a pour but de former, les femmes et les hommes de demain, des femmes et des hommes en mesure de conduire leur vie personnelle, civique et professionnelle en pleine responsabilité et capables d'adaptation, de créativité et de solidarité»¹¹.

L'école contribue à un changement de mentalité et donne accès à certaines pratiques sportives jusqu'à là inconnues dans la société traditionnelle. De ce point

¹⁰ Bulletin pédagogique, INJS, Mai 1991, page 105

¹¹ Rapport annexé de la loi d'orientation de 1989

de vue, elle contribue à la prise de conscience de l'importance de la pratique des A.P.

L'éducation physique et le sport, en favorisant le développement des aptitudes de l'enfant, constituent la base même de l'éducation, une véritable école de la vie sociale. A la dualité corps-esprit, il paraît préférable de substituer les principes d'unité et de parité. Il est souhaitable, en tout cas, que l'enfant d'abord, l'adolescent plus encore, puisse acquérir la conscience de son corps et de l'unité psychophysique de son être, car l'apprentissage physique n'est pas seulement activité physique mais aussi connaissance.

Le rôle et l'importance du sport à l'école sont souvent longuement évoqués en les plaçant généralement dans la perspective d'une éducation permanente. L'activité physique et sportive n'est pas une fin en soi ; elle doit être pratiquée et utilisée à la fois comme un moyen d'épanouissement de l'élève. Elle est perçue comme un instrument d'éducation à vouloir gagner, à savoir perdre, un moyen d'émancipation, une méthode de socialisation et d'intégration, d'où, l'école restant le lieu par excellence de la socialisation systématique pour de nombreuses jeunes filles et garçons.

Le rôle de l'éducation physique et sportive sera abordé dans une double perspective : au sein du système éducatif d'une part, dans un cadre informel ou extrascolaire, d'autre part. Au sein de l'institution éducative formelle, le sport devrait être utilisé comme un moyen de transmission des valeurs éducatives, d'apprentissage de la responsabilité, d'apprentissage de la citoyenneté : se sentir citoyen du monde entier sans cesser d'être citoyen de sa patrie, d'adaptation à l'environnement¹².

Selon Atchéché A, 1997 : « l'éducation physique s'appuie sur des valeurs qui sont universelles dans le temps et dans l'espace : ce qu'il importe d'atteindre dans les programmes d'éducation physique dispensés à l'école, à l'usine ; à l'hôpital, dans les centres d'accueil pour personnes âgées, etc. Ce sont des objectifs centrés de façon complémentaire sur la formation multidimensionnelle de l'être humain (bio

¹² Site web sur les enjeux de l'EPS, www.unesco.org/educEPS/francais/MINEPS.

physique, mentale, sociale). L'application concrète de ce droit fondamental à l'éducation physique et la pratique de l'activité physique, à tous les âges de la vie et dans les divers milieux de la vie, représente un investissement rentable pour chaque individu, institution ou société »¹³.

L'E.P.S a pour finalité de former, par la pratique des APS, un citoyen lucide, cultivé, autonome. Ce citoyen est responsable de la conduite de sa vie corporelle pendant la scolarité et tout au long de sa vie, attentif aux relations sociales, pleinement acteur et critique dans l'évolution des pratiques culturelles¹⁴.

D'une manière générale les enseignants ne se font guère d'illusion sur les possibilités d'amélioration des capacités fondamentales à travers l'E.P.S.

L'amélioration, par exemple, de la capacité aérobie requiert un investissement quantitatif que la discipline ne peut se permettre, ne serait-ce que parce qu'elle poursuit parallèlement d'autres objectifs. Lors des cycles de course en durée, les enseignants préfèrent d'ailleurs se centrer sur des objectifs de méthode (régularité de la course, gestion des intensités et des durées) et d'attitude (accepter l'effort prolongé) plutôt que d'envisager une amélioration effective des capacités physiologiques (Herrera Cazenave & Bessy, 1993).

Parler de l'éducation physique, c'est évoquer le système éducatif qui vise, en particulier, à préserver la santé, à développer de façon harmonieuse le corps et l'esprit et à permettre l'acquisition du bien-être physique grâce à des exercices corporels méthodiques, par exemple la gymnastique.

Mais que sont exactement l'éducation physique et le sport scolaire et pourquoi les pratiquent-t-on ? Nous ne devons pas oublier que le but de l'éducation et du sport à l'école n'est pas de préparer de futurs sportifs professionnels mais, en liaison avec toutes les autres disciplines enseignées, de former des individus sains de corps et d'esprit, productifs sur le plan social et capables de vivre en harmonie avec les autres membres de la société.

¹³ Dr. physiologiste à l'UAMU Atchétché A, 1997, cité in cours sur l'anatomie, à l'INJS, Niamey.

¹⁴ Cours de Harouna D.T, INJS Niamey 2^{ème} Année STAPS, 1998

On peut même dire que l'éducation physique systématique au sens strict est une résultante et une nécessité de la vie que l'on mène dans des conditions de vie sédentaire. En effet, lorsqu'il vit dans la nature, l'homme exerce naturellement son corps sans avoir besoin de soumettre ses mouvements à une méthode pour améliorer sa respiration, son système musculaire ou le fonctionnement de ses organes, alors que le sport, de par sa nature, est d'essence sociale.

L'éducation physique a pour but de permettre à tous les élèves d'améliorer la qualité de leur vie en menant une vie active. Nous reconnaissons de plus en plus qu'il importe d'offrir aux enfants et aux jeunes l'occasion de vivre des expériences marquantes et agréables axées sur le mouvement.

Le mouvement et le jeu constituent les éléments fondamentaux de leur vie; ils occupent une place essentielle dans tous les aspects de leur croissance et de leur épanouissement. Le programme d'éducation physique doit donc fournir à tous les élèves des occasions de s'adonner régulièrement à une activité physique.

L'éducation physique fait également partie intégrante du processus global d'éducation. Les élèves qui prennent part régulièrement à des cours d'éducation physique sont plus aptes à se concentrer, à apprendre et à mémoriser de même qu'à résoudre des problèmes. Ils ne craignent pas la prise de risques opportuns et ils manifestent une attitude plus positive à leur égard et à celui des autres.

Des comportements positifs sur les plans personnel et social contribuent à améliorer l'atmosphère de l'école diminuant ainsi l'absentéisme, la violence et le vandalisme. Les cours d'éducation physique inculquent aux élèves les connaissances, l'habileté et les attitudes dont ils auront besoin pour intégrer l'activité à leurs loisirs et à leur vie professionnelle tout au long de leur vie. Le fait d'aspirer à mener une vie saine et active favorise l'épanouissement personnel et l'aptitude à relever des défis inhérents à la vie en société. L'éducation physique de qualité doit :

- favoriser l'acquisition d'attitudes positives;
- favoriser la participation active de l'élève;
- faire appel aux habiletés à résoudre des problèmes ;
- tenir compte du fait que les élèves possèdent des capacités, des intérêts et des antécédents culturels distincts,

- permettre à l'élève d'acquérir des habiletés liées à la formation personnelle et à la préparation à un choix de carrière.

D'une manière générale, dégagant les principaux buts de l'EPS, **la circulaire N°00002 du 30 Janvier 1974 du Sénégal** stipule qu'elles permettent : « l'acquisition d'une bonne condition physique et d'un bon capital santé et bien être, l'acquisition de qualités individuelles et sociales ». ¹⁵

1.6 Les avantages de l'E.P.S pour les femmes et les jeunes filles.

La notion d'une éducation physique spéciale pour la femme a été conçue au XVIII siècle par Jean Jacques Rousseau, qui a souligné une telle nécessité, sans admettre, toutefois, qu'elle participe à des épreuves sportives. L'idée que la jeune fille et la femme puissent pratiquer l'éducation physique et le sport a suscité, dans l'ensemble, la même réaction que l'émancipation féminine : le fait que la femme quitte son foyer et exerce une activité sociale et une profession a été interprété jusqu'à ce jour, même dans les pays développés, comme une révolte enfrenant les lois naturelles et vouées, en soi, à modifier la nature même de la femme ¹⁶.

La santé, qu'il s'agisse de sa préservation, de sa restauration ou de son dépassement, a toujours constitué une préoccupation centrale pour l'éducation physique. L'exercice offrait une protection réelle contre le cancer du colon, et chez la femme, contre les cancers du sein et du système de reproduction (Joos, 1991).

L'activité physique a des effets protecteurs contre l'ostéoporose. L'ostéoporose est caractérisée par une diminution de la quantité de tissu osseux par unité de volume d'os. Cette perte de tissu débouche sur une fragilisation de la charpente osseuse, cause de tassement vertébraux et de fractures fréquentes et anormales, notamment chez les personnes âgées. Les deux sexes sont concernés, mais cette déperdition est accentuée lors de la ménopause chez la femme, suite à une déficience en œstrogènes. D'une manière générale, la pratique physique, par les

¹⁵ Zibo Ayouba, 2010, Monographie de fin de formation, INSEPS, Dakar, Sénégal, page 8

¹⁶ Eleutheria Koussoula-Pantazapoulou, n°4, 1979, Les exigences de l'éducation physique et du sport dans la formation de la femme, page 487.

stimulations mécaniques du système osseux qu'elle occasionne, a un impact sur l'ostéogénèse. L'exercice permet donc de retarder, voire de prévenir les manifestations cliniques de l'ostéoporose.¹⁷

L'activité physique est considérée comme un facteur de lutte contre certaines maladies, elle acquiert de ce fait le statut de médecine préventive (Stromme et al, 1984), voire parfois curative quoique le plus souvent à titre de traitement complémentaire. La pratique sportive apporte sa part de contribution dans la prévention et la lutte contre diverses formes de violence contre soi-même (suicide, anorexie), contre les autres (agressivité, sexisme, racisme), contre l'environnement physique (vandalisme).

Concernant la jeune fille la pratique du sport peut avoir des incidences positives sur sa santé pendant l'enfance, et réduire le risque de maladies chroniques plus tard dans sa vie. Avoir une activité physique régulière aide à prévenir et/ou à traiter d'autres maladies chroniques et dégénératives associées au vieillissement, telles que le diabète, l'hypertension artérielle, l'arthrite, et les anomalies cardiovasculaires. Cela aide également à contrôler le poids, contribue à la formation et à la consolidation des os, des muscles, des articulations et à leur maintien en bon état.

L'activité physique peut réduire le nombre de chutes parmi les femmes âgées et joue un rôle important dans leur vie tout en permettant de prolonger leur indépendance. On estime qu'une grande partie du déclin physique que l'on supposait être une conséquence inévitable du vieillissement résulte en fait de l'inactivité. L'exercice physique, si nul ne peut garantir qu'il prolongera la durée de vie, peut améliorer la qualité de la vie des femmes âgées qui apprécient à juste titre leur indépendance.

L'exercice physique fournit un double avantage aux femmes handicapées en leur permettant d'affirmer leur autonomie sur les plans personnel et collectif. Outre le fait d'améliorer la santé, le bien être et la qualité de vie la participation à une activité

¹⁷ Site web Les femmes, l'égalité des sexes et le sport.

physique et à des sports améliore des compétences telles que l'esprit d'équipe, l'établissement d'objectifs, la poursuite de l'excellence dans l'action¹⁸.

Cela est particulièrement important, car le taux de dépression chez les femmes est quasiment le double de celui enregistré chez les hommes dans les pays développés et les pays en voie de développement.

Outre des améliorations dans le domaine de la santé, les femmes et les jeunes filles peuvent tirer des avantages sociaux spécifiques de leur participation à des sports et des activités physiques.

Le sport fournit aux femmes et aux jeunes filles un autre moyen de participer à la vie sociale et culturelle de leur collectivité et favorise la liberté d'expression, la constitution de réseaux interpersonnels, offre de nouvelles possibilités et permet d'accroître l'estime de soi. La contribution des femmes, en particulier à des postes de direction, peut être source de diversité et d'introduction de nouvelles méthodes, découvrant ainsi de nouveaux talents disponibles dans des domaines comme le management sportif, l'entraînement et le journalisme sportif.¹⁹

La participation des femmes et des jeunes filles au sport met en question les stéréotypes sexuels et la discrimination auxquelles elles sont sujettes et peut donc être un moyen pour introduire l'égalité entre les sexes et favoriser l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

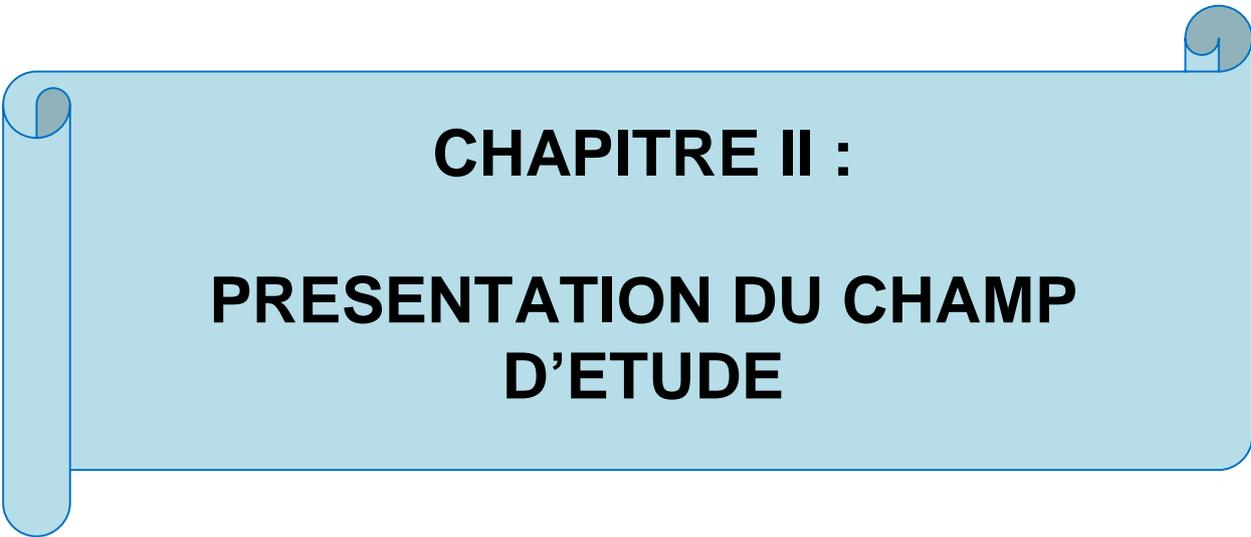
Les avantages sociaux de la participation à des activités sportives sont jugés particulièrement importants pour les jeunes filles, étant donné que nombre d'entre elles, particulièrement pendant l'adolescence, ont moins de possibilités d'interaction sociale que les garçons en dehors du foyer et des structures familiales.

Les femmes et les jeunes filles acquièrent de nouveaux réseaux interpersonnels, développent un sens de leur identité et ont accès à des nouvelles possibilités, ce qui leur permet de participer davantage à la vie scolaire et communautaire. La participation aux activités sportives permet également aux

¹⁸ Site web Les femmes, l'égalité des sexes et le sport.

¹⁹ Idem référence 14 et 15

femmes et aux jeunes filles de pratiquer leur liberté d'expression et de mouvement et d'accroître leur estime personnelle et leur confiance en soi.



CHAPITRE II :
**PRESENTATION DU CHAMP
D'ETUDE**

La Région de Dosso a servi de cadre à notre étude. Mais nous avons jugé nécessaire de donner un aperçu sur le Niger, avant de présenter la Région de Dosso, et la Commune Urbaine de Dosso.

2.1. La présentation du Niger.²⁰

Le Niger est un pays Ouest africain limité au Nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Nigéria et le Bénin et à l'Ouest par le Burkina Faso et le Mali. Du fait de son enclavement, le Niger manque de débouchés sur la mer et le port le plus proche se trouve à près de 800km (Port de Cotonou).

Il se localise, entre les parallèles 11°37 et 23°33 de latitude Nord d'une part, et les méridiens 16° de longitude Est et 0°10 de longitude Ouest d'autre part. Pays pauvre et enclavé, le Niger est l'un des pays le plus vaste de l'Afrique occidentale, avec une superficie de 1.267.000 km². Cependant, les deux tiers (2/3) du territoire sont désertiques.

La subdivision administrative du pays fait apparaître huit (8) régions : Niamey (la capitale du Niger), Agadez, Dosso, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder. Ces régions sont quant à elles subdivisées en départements et en communes.

La langue officielle du Niger est le français. Les langues nationales, à l'image des ethnies sont d'une dizaine dont les principales sont le haoussa, le zarma, le fulfuldé, le tamesheq.

Le climat se caractérise par deux (2) saisons très contrastées dont la durée varie selon les zones climatiques : une saison sèche et une saison des pluies. Les températures dépassent les 39° la plupart du temps.

La population du Niger qui s'élève à 10.790.352 habitants en 2001 (RGP/H) est passée à 15.730.754 habitants en 2011 selon les estimations faites par l'Institut National de la Statistique (INS). Le taux de fécondité est le plus élevé au monde (7,1 enfants par femme) d'où la forte croissance démographique (3,3% par an).

²⁰ Direction générale de la statistique de Niamey.

Les jeunes et les femmes représentent respectivement 31% et 51,14% de la population (RGP/H 2001).

La population est composée de différentes ethnies : les Haoussas qui sont majoritaires et qui vivent dans le centre et l'Est du pays, les Zarma-Songhai et les Gourmantchés qui occupent l'Ouest, les Kanouris et les Boudoumas dans l'extrême Est, les Touaregs, les Toubous et les Arabes au Nord et Nord-est, les Peulhs disséminés sur tout le territoire, malgré leur forte concentration dans les régions Say-Torodi, Birnin Gaouré, Dogondoutchi, Dakoro, Mainé soroa.

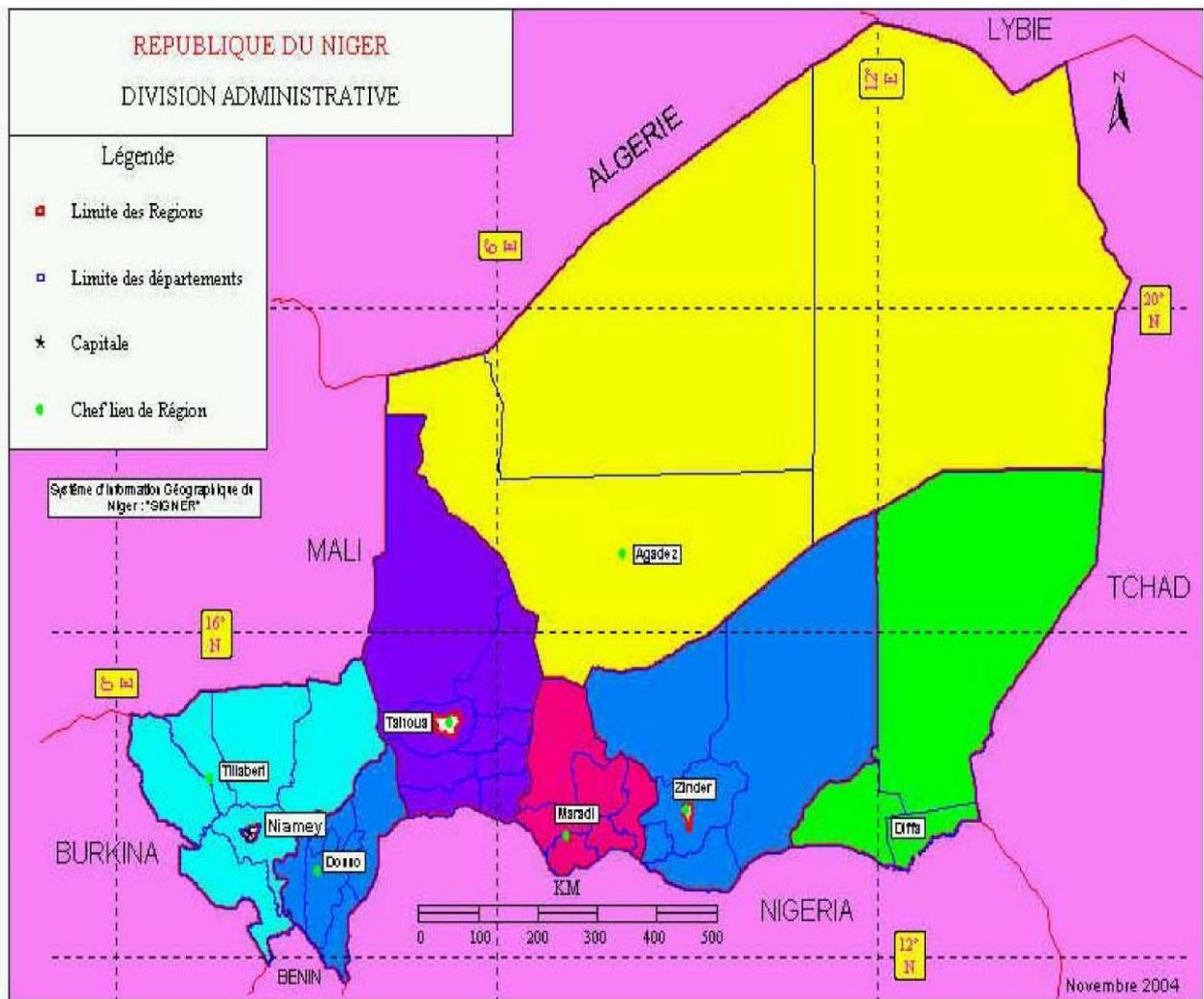
Les relations de parenté à plaisanterie issue des séculaires mariages inter-ethniques et l'esprit de solidarité sont les valeurs qui consolident l'unité nationale. La société nigérienne est constituée d'environ 99% de musulmans et le reste de chrétiens et d'animistes.

L'économie du pays repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et les mines. L'artisanat en pleine expansion et la pêche pratiquée de façon traditionnelle participent aussi au développement économique du pays. Le sous-sol nigérien recèle de ressources minières considérables :

- le sel, le natron, les cassitérites, le phosphate, l'uranium, le calcaire, le gypse, l'or, le charbon, le pétrole qui sont exploités ;
- et le fer, le plomb, l'argent, le cuivre... qui sont inexploités à cause de leur faible teneur.

Le patrimoine historique et culturel du pays est très riche et varié. En effet, l'existence de rares espèces animales, de manuscrits, vestiges rupestres, des ossements de dinosaures et l'organisation régulière de manifestations culturelles et sportives (musique, danse, mode, lutte traditionnelle) offrent des opportunités pour le développement du tourisme au Niger.

Figure 1 : Carte Administrative du Niger



Source : Document SDRP 2008-2012

2.2. PRESENTATION DE LA REGION DE DOSSO.²¹

2.2.1 Situation géographique.

La Région de Dosso est située à l'extrême Sud-ouest du Niger et couvre une superficie de 31.000 km² avec une population de 1.921.202 habitants soit 2% du territoire national dont 949.971 femmes. Elle s'étend entre les 11°50' et 14°40' de latitude Nord et les 2°30' et 4°40' de longitude Est. Elle est limitée au Nord et à l'Ouest par la région de Tillabéry, au Sud-ouest par la République du Bénin, au Sud-Est par la République Fédérale du Nigeria et à l'Est par la région de Tahoua. Le taux d'accroissement naturel dans cette région est de 3,1%.

2.2.2 Aspect administratif.

La région de Dosso est administrativement organisée en cinq (5) Départements (Boboye, Dogondoutchi, Dosso, Gaya et Loga), cinq (5) Communes Urbaines et trente huit (38) Communes Rurales et 1385 Villages administratifs (Loi 2002-012 du 11 juin 2002 portant sur la décentralisation). Au plan de l'organisation coutumière, la région de Dosso compte un (1) sultanat, quinze (15) Cantons et trois (3) Groupements peuls.

2.2.3 Aspect démographique.

Selon le 3^{ème} Recensement général de la population et de l'habitat de 2001, la Région de Dosso totalise une population de 1.479.095 habitants. Cette population est estimée à 2.078.339 habitants en 2011 (DRS/Dosso).

²¹ Direction Régionale de la Statistique (DRS)/Dosso (2009), **Rapport sur l'état de la Région de Dosso**, Institut National de la Statistique (INS)-Niger.

2.2.4 Aspect socio-économique et culturel.

La Région de Dosso abrite différents groupes sociaux-culturels. Cependant on note une prédominance de trois groupes à savoir : les Haoussa, les Djerma, et les Peuls.

L'agriculture et l'élevage constituent l'essentiel des activités économiques de base de la région. La part du commerce, de l'industrie et de l'artisanat est marginale.

Sur le plan sanitaire, la région de Dosso dispose d'un centre hospitalier régional, des hôpitaux de district, des centres de santé intégrés auxquels sont rattachées des cases de santé, des cliniques et laboratoires d'analyse privés, des pharmacies populaires et privées.

Dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle et technique, trois directions régionales ont en charge ces secteurs:

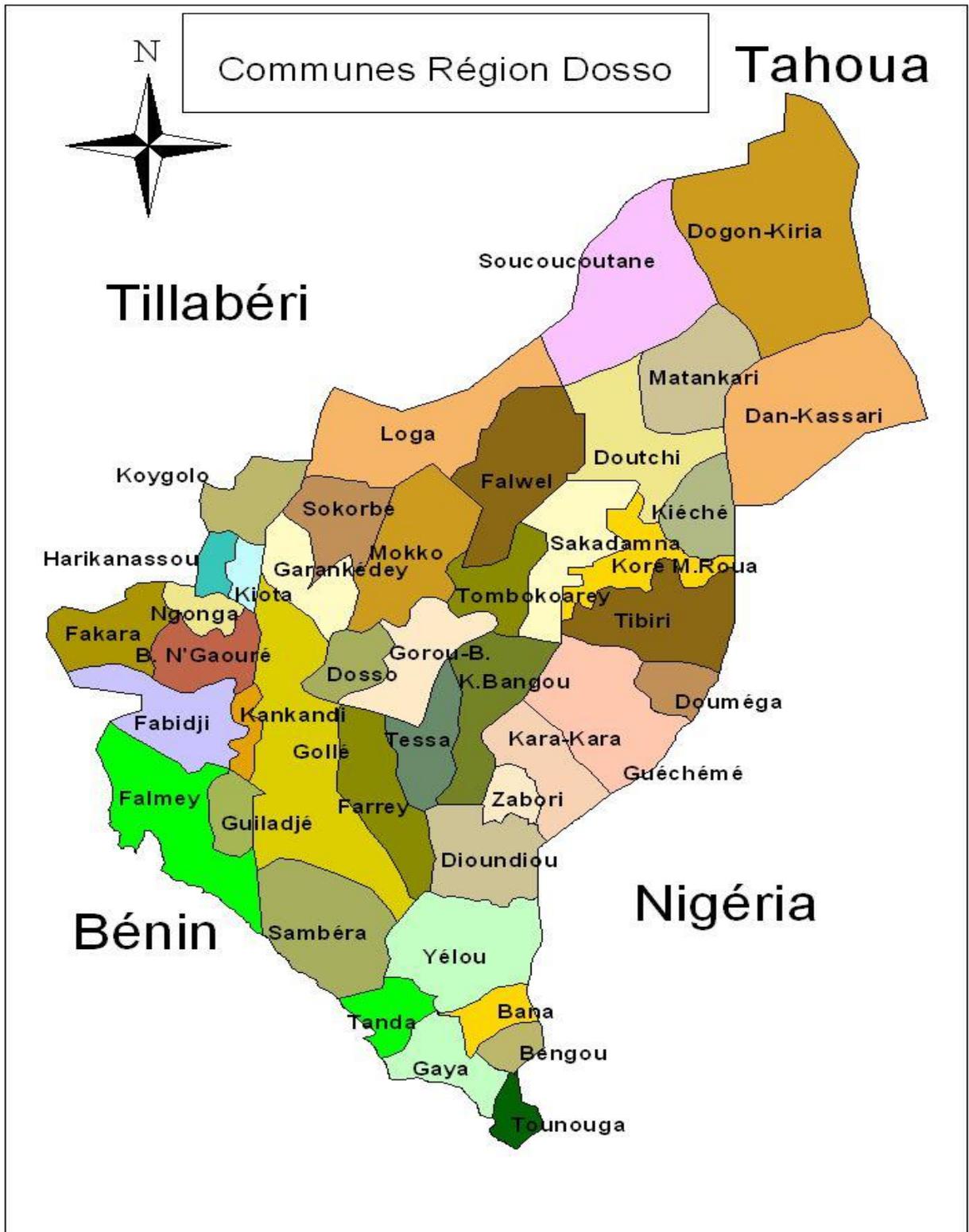
La Direction Régionale de l'Éducation Nationale qui assume la responsabilité du préscolaire, de l'enseignement du cycle de base 1 (ou enseignement primaire) du premier cycle du secondaire et de l'alphabétisation.

La Direction des Enseignements Secondaire et Supérieur qui assure la tutelle de l'enseignement moyen ou second cycle de l'enseignement secondaire (le lycée) et du supérieur.

La Direction Régionale de la Formation Professionnelle et Technique qui assure la tutelle de la formation professionnelle et technique, comme son nom l'indique.

Sur le plan socioculturel et sportif, Dosso dispose d'un stade omnisport, des terrains de sport, d'une arène des jeux traditionnels, d'une maison de la culture dans chaque département, des centres d'animation culturelle (maisons des samariya), de plusieurs sites touristiques dont les palais des chefs de cantons, le complexe artisanal, le musée régional, les marchés de bétail, l'île de Lété, Harikanassou (girafes), Albarkaïzé (oiseaux), pour ne citer que ceux-là.

Figure 2 : Carte Administrative de la Région de Dosso.



Source : Lux-development/Dosso 2009

2.3 Présentation de la Commune Urbaine de Dosso.²²

La Commune Urbaine de Dosso, à la fois chef lieu de région et chef lieu de département, est située dans l'ouest du Niger à 139km de Niamey (capitale du Niger) sur la route nationale N°1, entre 03°11 de longitude et 13°02 de latitude.

Elle a été créée officiellement par décret 72.190/MI du 21 septembre 1972 et installée sept (7) ans plus tard, avec la nomination du 1^{er} Maire (en 1979) M.Boukari Bawa.

Elle est composée de neuf (9) quartiers, de deux (2) tribus (peulh et touareg) et de vingt trois (23) villages rattachés.

Elle couvre une superficie de 541km² et compte une population de 91488 habitants en 2011 et 93150 habitants en 2012, selon les estimations faites sur la base du résultat du RGP/H 2001 et le taux d'accroissement annuel. Cette population, à plus de 90% musulmans, est composée des principaux groupes ethniques et linguistiques rencontrés au Niger à savoir les Zarma qui sont majoritaires, les Haoussa, les Peulh et les Touareg.

Les principales activités économiques sont l'agriculture, le commerce, l'artisanat etc.

En 2012, la Commune Urbaine de Dosso dispose comme infrastructures sanitaires de quatre (4) centres de santé intégrés (CSI) de type I, d'un centre hospitalier régional (CHR), de quatre (4) salles de soin privées, d'un (1) laboratoire d'analyse privé, de la croix rouge et de dix (16) cases de santé construites dans le cadre du programme spécial du Président de la République.(District sanitaire de Dosso, septembre 2012).

Au titre de l'année 2011-2012, la Commune Urbaine de Dosso sur le plan éducatif de l'enseignement moyen et secondaire compte : une (1) école normale d'instituteurs ; quatorze (14) établissements d'enseignement secondaire traditionnel (1^{er} et 2nd cycles confondus) dont six (6) privés ; deux (2) établissements

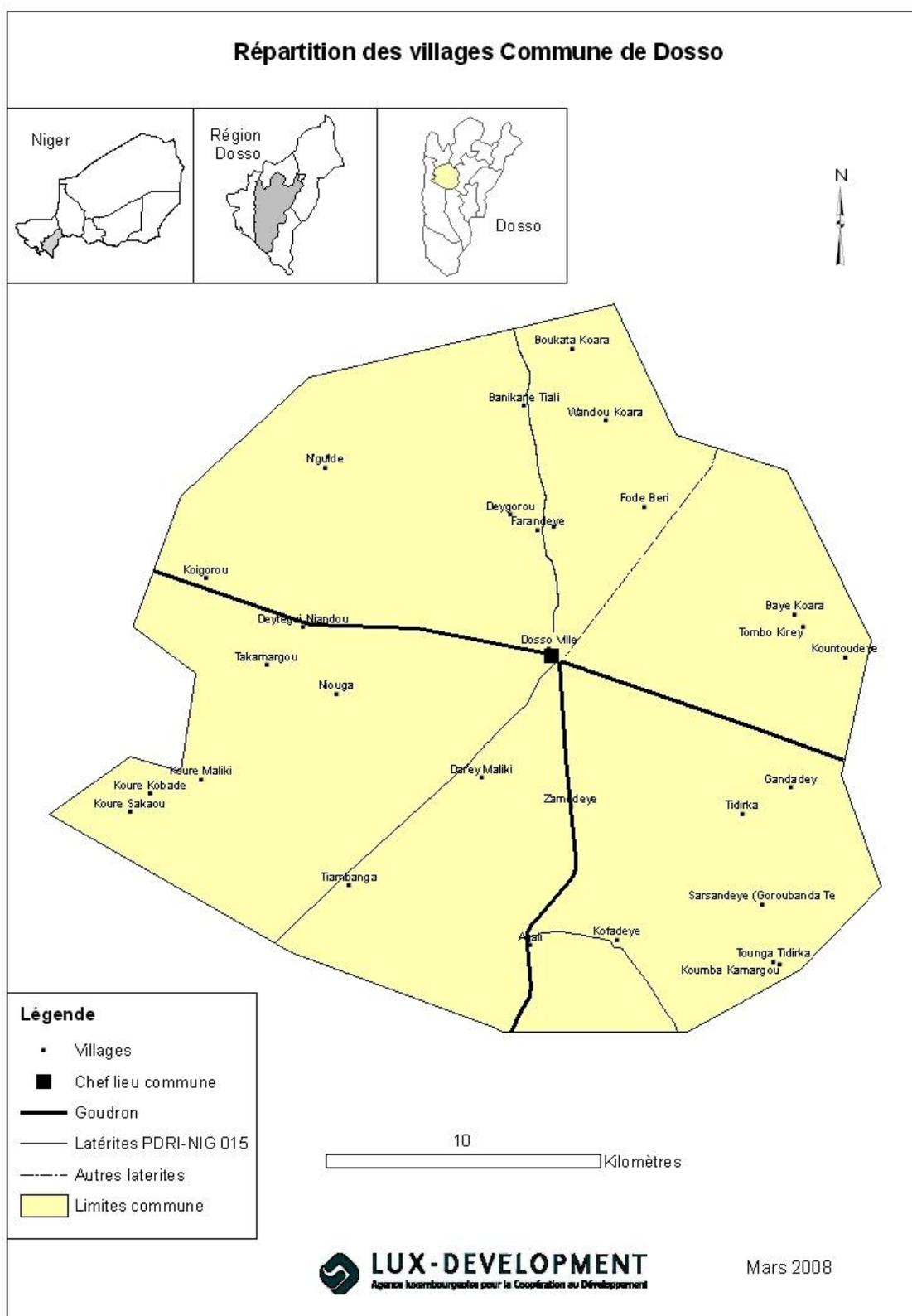
²² Monographie de la région de Dosso, 2002 Tondi G

d'enseignement secondaire franco-arabe (1^{er} et 2nd cycles confondus) dont 01 privé ; trois (3) centres de formation professionnelle et techniques dont deux (2) Privés ;

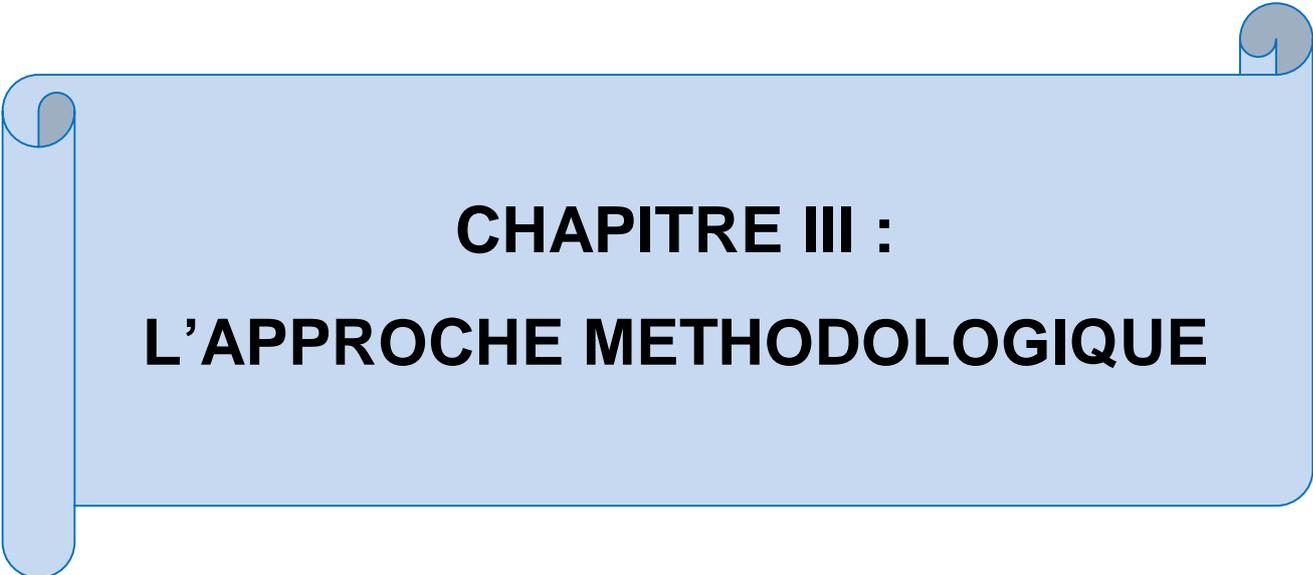
Sur le plan socioculturel et sportif, la commune de Dosso dispose comme équipements d'un stade omnisport, d'un stade municipal, d'une arène de lutte traditionnelle, d'un hippodrome, de trois (3) terrains de sport au niveau des établissements scolaires (CEG1, CEG2, Lycée), d'une maison des jeunes et de la culture (MJC), de neuf (9) centres d'animation culturelle.

Dans le cadre de la présente étude, ce sont les enseignantes de l'Education Physique et Sportive au nombre de douze (12) sur les cinquante cinq (55) hommes pour vingt (20) établissements publics et privés de cette commune qui nous intéressent.

Figure 3 : Carte Administrative de la Commune urbaine de Dosso²³



²³ Source : Lux-development/Dosso 2009



CHAPITRE III :
L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, nous avons présenté la population à l'étude, puis interviendra l'intérêt de l'étude. Enfin la présentation des outils de l'investigation utilisés et les difficultés rencontrées lors de la réalisation de cette recherche.

3.1 La population

Cette population est constituée de toutes les femmes exerçant la profession d'éducation physique et sportive dans la CUD. Elles sont au nombre de douze (12) professeurs, maitresses, contractuelles, et appelées du service civique nationale sur les 55 hommes enseignants d'E.P.S des 20 établissements intervenant dans le premier et second degré des établissements publics et privés de la Commune Urbaine Dosso. Au niveau de l'identification sur les douze (12) enseignantes :

- cinq (05) seulement sont mariées (âgées de 27 à 36 ans),
- deux divorcées (02) et âgées de 29 à 41 ans,
- cinq (05) célibataires (19 à 28 ans).

Les mariées sont des contractuelles (3 à 4 ans d'ancienneté dans le corps) ; les divorcées sont des professeurs donc des directes (5 à 10 ans d'ancienneté dans le corps) et les célibataires sont des Appelées du Service Civique National (ASCN) leur deuxième année d'enseignement.

3.2 L'intérêt de l'étude.

A travers cette étude nous allons faire le point sur la carrière des femmes enseignants l'E.P.S, et recenser les problèmes qui constituent un frein à cette profession afin de soumettre des recommandations aux autorités en charge du Ministère des enseignements moyens et supérieurs et de la Recherche Scientifique (MEMS/RS) et du Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) en vue d'une meilleure prise en compte de l'aspect genre.

3.3 Les instruments de collectes des données

Deux types d'instruments ont été utilisés pour mener à bien cette étude il s'agit d'un questionnaire et d'un guide d'entretien joints en annexe à ce document.

3.3.1 Le questionnaire.

Le questionnaire est un recueil de questions ouvertes et de questions fermées. Nous avons utilisé des questions ouvertes pour permettre aux enseignantes de donner libre cours à leurs idées et à leurs sentiments. Ce sont des questions exploratrices qui ne fournissent aucune suggestion de réponses. Ces questionnaires comportent deux parties dont :

- la première partie porte sur les différences qui existent entre l'E.P.S et les autres matières,
- la deuxième porte sur l'influence des facteurs socioculturels que les participantes subissent.

3.3.2 Le guide d'entretien.

Le guide d'entretien nous a permis de recueillir des informations en rapport avec notre thème auprès des personnes ressources des associations féminines qui sont :

- L'Inspectrice de l'IREPS,
- La conseillère pédagogique d'E.P.S.,
- La cheffe du personnel des enseignants d'EPS,
- La Directrice de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant ;
- La Directrice adjointe de l'insertion des jeunes et de l'emploi.

Et les personnes ressources des associations islamiques qui sont au nombre de 4 dont 2 représentants par sexe. Ils nous ont apporté beaucoup d'information qui ont approfondi les résultats de notre enquête.

3.4 La collecte et le dépouillement des données.

3.4.1 La collecte des données.

Nous avons distribués dans un bref délai, auprès de leurs chefs d'établissements respectifs, avec l'accord de ces derniers les questionnaires à toutes les enseignantes d'E.P.S de la Commune de Dosso à la rentrée scolaire 2012-2013. La collecte des questionnaires remplies par ces enquêtées s'est effectuée du 25 Octobre au 05 Novembre 2012.

Ces enquêtées étaient presque libres au moment de l'administration des questionnaires et ont bien voulu les remplir avec enthousiasme puisque c'est un thème qui est en leur faveur une fois que la population ait compris l'utilité de leur fonction. Il faut noter que les 12 questionnaires administrés ont été intégralement collectés.

En ce qui concerne le guide d'entretien, nous avons recueilli automatiquement les réponses aux questions posées aux personnes ressources ciblées et aux personnes ressources des associations islamiques.

3.4.2 Le dépouillement des données.

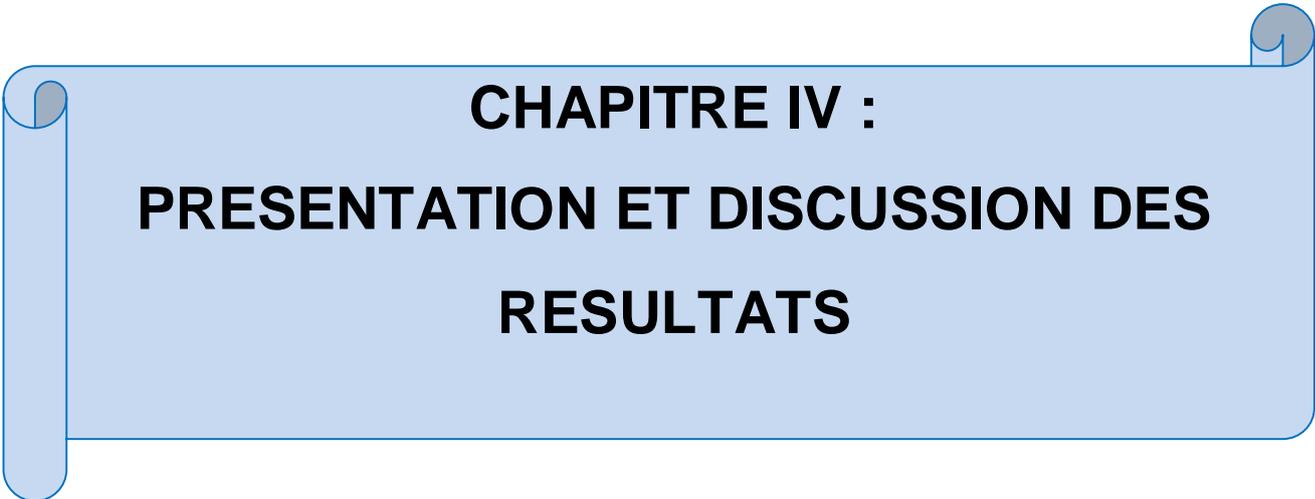
Pour ces questions ouvertes et l'entretien nous avons procédé directement à une analyse et interprétation des contenus.

3.5 Les difficultés rencontrées

Nous avons ciblé les femmes intervenant dans les vingt (20) établissements privés et publics de la Commune Urbaine de Dosso, aux personnes ressources des associations féminines et aux personnes ressources des associations islamiques de la C.U.D.

Pour des raisons d'ordre matériel, financier et de temps nous n'avons pas pu élargir notre population cible sur toute la Région de Dosso, nous avons uniquement pris la Commune Urbaine de Dosso. Pendant nos travaux de recherche, nous étions confrontées à deux genres de problèmes notamment :

- L'insuffisance de documents traitant des motifs qui empêchent les femmes de choisir le métier d'enseignante d'E.P.S ;
- L'insuffisance du temps car l'enquête a eu lieu juste à la fin de notre stage.



CHAPITRE IV :
PRESENTATION ET DISCUSSION DES
RESULTATS

4.1 RESULTATS DE L'ENQUETE AU NIVEAU DES ENSEIGNANTES D'E.P.S

4.1 1. Relation entre l'E.P.S et les autres disciplines.

Il s'agit pour nous de savoir si les enseignantes d'E.P.S constatent une existence d'un choix en défaveur de leur discipline et quelles sont ses manifestations.

- **Réponses relatives à l'effectif des enseignantes d'E.P.S de la C.U.D.**

L'insuffisance des femmes dans ce corps d'enseignants d'E.P.S est reconnue à 100 % par nos sujets interrogés. Cela peut s'expliquer par le très faible taux de scolarisation des jeunes filles dans les zones rurales du Niger. Les sujets interrogés donnent les raisons suivantes ce qui nous donne

- La jeune fille elle-même s'intéresse peu à peu aux activités physiques et sportives,
- La société nigérienne en raison de sa très forte islamisation n'encourage pas la femme à la pratique du sport. Ce qui se répercute sur la situation des femmes en général, sa très faible présence dans les instances de décision.

Pour notre part, nous remarquons en ce sens qu'effectivement une représentation anodine des femmes sportives à des responsabilités dans les postes de décisions politiques.

Cependant, n'oublions pas du reste que dans l'histoire de notre pays la saraouniya Mangou de Lougou dans le département de Dogondoutchi, avait vigoureusement combattu la mission Voulet – Chanoine ; elle avait une petite troupe d'amazones qui ont dû s'adonner à quelques activités physiques pour combattre l'ennemi.

- **Réponses relatives à la différence d'appréciation de matières au niveau des établissements.**

A ce niveau huit (08) femmes affirment l'existence de cette différence tandis que les (04) autres soutiennent le contraire. A la question de savoir pourquoi ses avis sont

partagés, les raisons évoquées des deux cotés se présentent de manière générale comme suit :

- Pour la majorité le coefficient attribué à l'E.P.S est faible. L'E.P.S est le parent pauvre du système éducatif nigérien, comparé aux autres disciplines qui ont des coefficients plus élevés par exemple les mathématiques, la physique chimie,
- La minorité soutient la non existence d'une différence entre ces deux types de disciplines de l'éducation à savoir les cours théoriques en classe et la pratique sportive. Elle évoque le commun objectif visé par toutes les disciplines même si ailleurs les moyens qu'elles se donnent pour atteindre leur objectif diffèrent dans l'éducation de l'enfant permettant ainsi à l'éducation d'atteindre son objectif global.

La tendance dominante ici est celle de l'existence d'une certaine différence. Une analyse plus approfondie nous montre que dans notre système éducatif, les disciplines pratiques sont dévalorisées. Les autorités politiques accordent peu d'intérêt aux disciplines sportives car ils mettent plus l'accent à la rentrée scolaire sur les cahiers, les livres que sur les matériels sportifs comme les chronomètres, les sifflets, les balles, etc. Le manque d'une sensibilisation sur l'objectif visé par l'E.P.S contribue au creusement de l'écart. Une analyse plus approfondie de cette question nous montre que la pratique de l'E.P.S exige un bagage intellectuel ou connaissances théoriques importantes : il n'est pas inutile de doser les exercices physiques en qualité et en quantité car les pratiquants ont des capacités physiques et psychologiques bien différentes selon les âges, le niveau d'étude. L'atteinte des objectifs visés par les disciplines de l'enseignement dépend beaucoup de la qualité des enseignements.

- **Réponses relatives au rendement fourni entre un travail physique-intellectuel et un travail intellectuel.**

Sept (07) enseignantes soutiennent la thèse qu'il ya une complémentarité des deux types d'efforts tandis qu'un nombre non moins important trois (03) soutient la valeur de l'effort physique-intellectuel et seulement deux(02) sujets soutiennent la valeur d'un travail exigeant un effort intellectuel c'est-à-dire les matières théoriques.

Les partisans de la valeur d'un travail physique rejoignent dans leurs argumentations la thèse complémentaire parce qu'elles affirment que l'effort physique éduque l'enfant doublement : assure le développement moteur, foncier de l'être humain par la formation des muscles, assouplissement des articulations, amélioration des fonctions respiratoires, du débit cardiaque, et aussi le développement pour le raffermissement des autres facultés de l'organisme à savoir la morale, la psychologie, le courage, le goût de l'effort, la patience.

Les raisons se résument au fait que l'acte physique est d'abord pensé avant d'être action. Cette position rejoint la vieille opposition corps esprit c'est à dire les obstacles épistémologiques liés à l'évolution même de l'éducation physique et sportive, sa scientificité.

L'évolution des méthodes d'analyse nous a permis de dépasser le dualisme et donné corps à la dialectique : en effet ni la pratique, ni la théorie à elles seules ne peuvent être suffisantes pour expliquer l'efficacité d'une thèse. Il faut donc une jonction des deux pour expliquer l'homme, pour que progresse une science. La prise en compte des deux types de disciplines dans tous les systèmes éducatifs mondiaux n'est certainement pas un fait de hasard. Par conséquent, les enseignantes d'E.P.S sont conscientes de la nécessité de joindre l'utile à l'agréable, la théorie et la pratique, le corps et l'esprit, l'effort physique et l'effort intellectuel, même si par ailleurs les domaines théoriques sont plus favorisés dans notre pays.

Le corps devient une pierre angulaire d'un nouvel art de vivre c'est-à-dire qu'on se sert de plus en plus de son corps pour mieux vivre ; pas seulement à des fins éducatives mais aussi à des fins sanitaires, esthétiques. On se sert de son corps dans la recherche d'une vie de qualité. Comme le dit Salomon (1979) dans l'art du corps « qui que vous soyez, si vous voulez vous transformer, commencez par votre corps »²⁴.

²⁴ M. Dieng A, 2012, Cours sur la sociologie de l'éducation, 2^{ème} Année, INSEPS, Dakar.

- **Réponses relatives à l'engouement entre E.P.S. et les autres matières enseignées :**

A cette question sept (07) enquêtées affirment que les élèves ont plus d'engouement pour les autres disciplines enseignées que pour l'E.P.S. Elles justifient leurs réponses en disant que les élèves acceptent malgré eux de faire les cours d'E.P.S de peur d'être sanctionnés donc d'échapper au zéro. Et le pire ce qu'il y a trop d'absentéisme et de nombreuses dispenses aux cours d'E.P.S contrairement aux cours de SVT ou de maths.

Quand aux cinq (05), elles soutiennent sur l'existence d'engouement pour l'E.P.S par les élèves par rapport aux autres disciplines puisque elles ont constaté que les cours d'E.P.S sont considérés par les élèves comme un loisir. Nous constatons que les avis sont presque partagés avec une légère domination de celles qui pensent que les élèves ont des penchants pour les disciplines théoriques. Le coefficient des matières théoriques leur rapportent des points sans pour autant qu'elles soient facultatives à l'obtention de leur BEPC ou leur BAC. Donc contrairement à l'E.P.S qui a un coefficient conventionnel de un (01) et qui ne compte qu'au second tour pour le BAC, c'est le surplus qui est compté : sur une note de 13/20, on ne retient que 3 points. Les élèves comme tous les humains s'orientent en fonction de leur intérêt.

En principe toutes les matières enseignées s'équivalent mais la pratique de l'E.P.S n'est pas comptée à sa juste valeur. Par ailleurs, même pour les disciplines théoriques l'Etat ne recrute pas assez et les choix des élèves est porté à travers une vision de l'avenir. Les élèves font aussi leur choix selon l'intérêt de la matière, la tête du professeur, parce que la conduite de certains enseignants n'est pas conforme aux souhaits pédagogiques généraux en tant que référence ou modèle à suivre.

Cette dominance des matières théoriques en ce qui concernant l'engouement des élèves peut s'expliquer par des variables sociales et culturelles.

Ainsi les élèves ont tendance à affirmer que si on est cultivé, et éloquent on s'exprime « théoriquement et non pratiquement ». Ils veulent dire ce n'est pas le

sport ce sont les autres matières et que cela est en soit un blocage psychologique lorsqu'on sait qu'il y a problème de niveau d'instruction des enseignantes.

4.1.2 Réponses relatives aux facteurs socioculturels

Il s'agit pour nous de déceler certains facteurs sociaux et culturels qui démotivent les enseignantes d'E.P.S dans leur carrière.

4.1.2.1 Réponses relatives à la situation matrimoniale.

A cette question les cinq (05) mariées affirment que c'est avec difficultés qu'elles arrivent à convaincre leurs époux de l'importance de leur métier. Le problème majeur c'est surtout si elles restent après les cours obligatoires pour les AS (Association Sportives) ou les entraînements de leurs équipes pour les tournois interclasses, tournois inter-établissements, ou pour les préparatifs des championnats scolaires.

Les deux (02) divorcées, affirment que 99 % des motifs de leur divorce ont pour origine leur métier.

Les cinq (05) célibataires donc les jeunes filles disent que leurs partenaires pour le moment ne leur posent pas de problème puisqu'ils les ont abordées étant déjà dans le corps et eux aussi sont surtout des sportifs évoluant dans des clubs.

Le premier argument des partenaires opposants affirment que la femme « par sa nature » ne peut avoir une occupation indépendante et responsable. Son esprit n'est pas constitué en vue d'un effort soutenu et persévérant, il ne peut s'adapter sur le plan pratique aux circonstances que même si la femme dotée de la même instruction et de la même expérience que l'homme, ne peut pas accomplir une tâche semblable. La qualité de son travail diffèrera car pour eux les femmes restent les femmes et les hommes restent les hommes.

Leurs époux voient en elles une sorte de négligence de leur foyer au profit des activités sportives. Or pour eux le fait que la femme quitte son foyer et se livre à un travail « d'homme » peut nuire à sa « féminité » et à son attachement pour sa maison, son mari et sa famille.

4.1.2.2 Réponses relatives à l'indisposition (règles), grossesse, et l'allaitement.

Vu leur utilité nous constatons que même pendant ses moments de règles, et allaitement à l'exception de la grossesse (7 mois au maximum) les femmes pratiquent l'E.P.S. A cet effet les onze (11) femmes confirment que même pendant leur période de menstruations, d'allaitement elles s'entraînent et pratiquent les activités physiques.

Selon une enseignante « ça n'a jamais été un obstacle pour moi du moment où je pense que c'est naturel ».

Pour une autre « même la natation peut être pratiquée quand une fille est en règle ou allaite sauf s'il ya complications (douleur ou vomissement) et là encore le premier et dernier jour des règles. Il faut simplement savoir s'arranger et surtout « se garnir ».

Par contre l'une d'entre elles trouve cette pratique néfaste sur le physique de la femme. En ce sens, l'apparition des règles et grossesse suscite beaucoup de questions. La tradition et la population multiplient les interdits et les recommandations pour la pratique des activités physiques car cette période n'est pas favorable à la pratique du sport.

Ainsi le meilleur moyen pour y parvenir est la préparation psychologique chez les filles afin de dissiper toute charge émotionnelle liée à ces besoins physiologiques. « L'écoulement est un facteur de gêne mécanique du fait de la protection qu'il nécessite ».²⁵

Beaucoup de spécialistes comme les médecins sportifs, les sages femmes, les professeurs physiologistes approuvent que l'E.P.S a un apport bénéfique sur la régulation du cycle, l'allaitement et la grossesse du fait qu'elle fait disparaître ou apaiser les petites douleurs du bas ventre, du dos. Il y a même des athlètes qui ont remporté des médailles alors qu'elles étaient dans leur période d'indisposition et d'allaitement au moment de la compétition »²⁶.

²⁵ Françoise L, N°163, Revue EPS, page 129

²⁶ N°17, RAPS, Niger, page 29

Les cas les plus illustratifs sont ceux de la nageuse de l'équipe Melbourne d'Australie, Mme I.K. Aichatou IPEJS Niger ancienne Handballeuse, la défunte Mme Aichatou Aoula Maitresse d'E.P.S qui était une athlète de fond, Mme A. H professeur d'E.P.S Niger lancers, Basket etc....

Françoise Labridy disait : « il faudra présenter la pratique sportive comme une thérapeutique permettant aux adolescentes de mieux prendre conscience de leur nouveau schéma corporel remodelé par la puberté ».²⁷

4.1.2.3 Réponses relatives à la tradition.

Selon les réponses obtenues, nous constatons que les enseignantes d'E.P.S ont des avis partagés.

Neuf (09) soutiennent que la tradition n'est pas un frein parce qu'on pratique les activités physiques traditionnelles sans s'en rendre compte. Si les jeux traditionnels ont été institutionnalisés, la société allait comprendre son utilité.

Les trois (03) autres affirment qu'elle est un frein à la pratique de l'E.P.S du moment où même la tenue sportive est mal vue dans notre société si elle est portée par une femme. Dès qu'une femme en tenue sportive passe devant un groupe d'hommes ou de femmes elle fait l'objet de débat et d'interprétations diverses qui vont à l'encontre de son image et de sa réputation.

4.1.2.4 Réponses relatives au fait que l'E.P.S conduit à la délinquance.

Toutes les femmes ont émis un avis défavorable vis -à-vis de la délinquance car aucune femme dans son vécu ne s'est lancée à cause de cette profession.

L'E.P.S intériorise des normes comportementales très précises car c'est une matière de base à ne pas négliger puisque l'organisme profite des bienfaits de la pratique de l'E.P.S à savoir l'amélioration de la qualité de vie, la prévention des maladies cardiovasculaires, la lutte contre l'obésité, la prévention du diabète, la

²⁷Labirdi F. (1979) : Gestion du corps féminin in E.P.S.,page 50

prévention de l'ostéoporose et de l'arthrose, la diminution du risque de certains cancers, l'amélioration de la santé mentale et sociale. Son aspect éducatif s'installe progressivement en agissant sur le corps, l'éduque et touche la personnalité entière de l'être humain. C'est une discipline permettant à tout être de se mouvoir courir, sauter, lancer, rouler de créer et de s'associer avec les autres afin de prendre conscience de son corps et de l'esprit dans une coordination totale.

4.1.2.5 Réponses relatives aux moyens d'intégration, de régulation et d'épanouissement social.

Selon les résultats des questions posées elles ont toutes affirmé que l'E.P.S est un moyen d'intégration, de régulation et d'épanouissement de la jeune fille dans le système éducatif social. Elle véhicule sa valeur socioculturelle et affective car son aspect éducatif n'est pas à démontrer comme tout autre facteur permettant l'intégration de l'être humain dans son milieu, sa société et le monde extérieur. Elle désigne la timidité, favorise la cohésion sociale et lutte contre certains tabous, préjugés et autres considérations primaires de notre société.

4.1.2. 6 Réponses relatives à la mixité de la pratique.

L'éducation en fonction des valeurs requises permet aux deux sexes de rivaliser entre eux et d'affronter les différents facteurs de blocages sur tous les fronts. Il n'y a pas de raison de les séparer car une place de choix est réservée à l'E.P.S dans le système éducatif actuel. Notons que certains exercices pratiques comme le contact avec les garçons font naître des idées pouvant éviter les dérapages des deux cotés car le contact favorise la maîtrise de soi et le respect mutuel.

Les enseignantes interrogées (10) soutiennent que la mixité est au plan pédagogique, bénéfique pour l'apprentissage.

Par contre deux (02) des enseignantes ont émis un avis défavorable par rapport au poids de la tradition et de la religion. Nous ne devons pas les mélanger pour une question de justice et d'équité envers nous et notre foi en Dieu. C'est à partir de là que la tentation de tout genre se présente sur le corps féminin.

Cependant dans certains pays arabophones comme le Maroc, l'Iran, l'Algérie, etc., Le sport féminin est très développé. Alors pourquoi pas au Niger ?

4.1.2.7 Réponses relatives à la religion.

Au Niger, avec une population majoritairement musulmane à plus de 99% (INS, 2010), certains préceptes religieux sont malheureusement mal interprétés. Pourtant, selon le Hadith rapporté par Moslim : « un citoyen physiquement fort est plus valable et mieux aimé de Dieu qu'un croyant de faible constitution ».

C'est ainsi que dix (10) des femmes affirment que la religion ne constitue aucunement un frein pour leur métier d'enseignante d'E.P.S car jusque là, elles exercent avec joie et gaieté leur fonction tout en mettant en tête que c'est un métier comme tous les autres.

Le Président des Associations Islamiques du Niger Feu Alpha Ismaila disait à la télévision nationale au cours des émissions islamiques hebdomadaires : « l'islam accepte la pratique de l'éducation physique et sportive chez les jeunes filles et les femmes, mais à condition que les lois et règlements du pays soient régis par l'islam. Cette pratique se fera dans des conditions spécifiques à la femme. L'islam n'accepte pas la pratique de l'éducation physique et sportive chez les femmes en dehors des conditions fixées par Allah Soubahanahou Wa Ta Alla ».

L'une des deux qui a dit que le motif même de son divorce est sa profession car son mari lui a dit de prendre le départ volontaire. Il n'accepte plus que sa femme porte des survêtements qu'il considère comme de l'exhibitionnisme. La femme doit être presque entièrement couverte et ne laisser apparaître que le visage et les mains. La tenue vestimentaire des femmes, le voile, exigée par la religion musulmane est en contradiction avec la tenue sportive. Entre le voile et le short il y a un grand abîme. La tenue sportive conventionnelle est considérée comme indécente et choquante, car elle révèle et expose le corps de la femme.

En justifiant sa réponse, elle disait qu'à leur première rencontre elle était en tenue de sport et juste un an après le mariage fût célébré. Après trois ans de mariage avec deux gosses, il a l'a divorcée soit disant qu'il est maintenant un intégriste (Izala), le corps de la femme est un objet de désir, d'appropriation, d'où se mettre en tenue de sport c'est attirer le regard d'autrui donc le rôle principal de la femme est de rester au foyer.

L'autre divorcée affirme, quant à elle que son mari lui a dit de prendre une disponibilité puisque à la longue elle ne pourra plus professer c'est-à-dire lorsqu'elle sera enceinte. Pour lui la conception qui prévalait était que la femme n'est point construite pour pratiquer du sport, mais pour procréer et, comme tout exercice physique s'accompagne de heurts, de chocs et de secousses, il est dangereux pour l'organe utérin, donc pour la femme. Il lui a garanti le salaire pour qu'elle n'exerce plus ce métier. Il soutient que le Liman son voisin d'à côté lui a dit que le rôle de la femme est de rester à la maison s'occuper des ses enfants et de son mari et quand elle sort elle doit être voilée du haut en bas.

D'une manière générale, les religieux musulmans du Niger en particulier ceux de Dosso n'apprécient pas la pratique de l'éducation physique par les femmes. Or, depuis 2700 avant Jésus Christ, le Kung-fu, par exemple en chine, utilisait déjà une méthode d'éducation physique dans un but religieux pour guérir le corps des maladies, le corps devant être un serviteur de l'âme.²⁸

Ce qui est intéressant pour nous dans la présente étude c'est que les enseignantes d'E.P.S ne voient pas la religion musulmane en termes d'obstacle. Les plus grandes Nations islamiques du monde, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Iran Irak, pratiquent l'E.P.S dans les écoles même si cela se pratique de manière séparée par les deux sexes ; elles ont aussi des équipes sportives qui les représentent dans les grands rendez-vous sportifs mondiaux. Les enseignantes d'E.P.S sont donc conscientes de l'influence de la religion à travers le cadre organisationnel et la tenue, ce qu'il est possible de corriger avec un peu de pragmatisme.

Enfin, comme le dit Aboubacar Djaber Eldjairi : « l'islam reconnaît le but honorable du sport, mais cela ne l'empêche pas de combattre les débordements notamment le comportement vestimentaire, la mixité trop rapprochée et le dopage ».

²⁸ Zibo Ayouba, 2010, Monographie de fin de formation, INSEPS, Dakar, Sénégal, page 58.

4.2 Réponses des personnes ressources des associations féminines.

D'après l'Inspectrice Régionale d'Education Physique et Sportive de la Région de Dosso (IREPS), la cheffe de personnel, la conseillère pédagogique (CP E.P.S) et en tant qu'anciennes professeurs d'E.P.S, athlètes internationales et joueuses des équipes nationales de Basketball, de Handball ; elles affirment que la pratique de l'E.P.S demeure en générale une nécessité pour tout être humain et en particulier pour la femme. Cela démontre que le sport est un moyen qui nous permet de véhiculer nos valeurs culturelles. L'éducation physique recommande également de bonnes méthodes pédagogiques de transmission du savoir et du savoir-faire, leur permettant d'acquérir le maximum de connaissance. L'E.P.S depuis le jeune âge jusqu'à la puberté développe le corps humain qui s'arme d'une bonne circulation sanguine.

Elle permet la socialisation avec les autres, il n'y a aucune différence entre les sexes et n'entraîne en aucun cas une fille à la délinquance sauf si elle est animée d'une mauvaise intention ou bien elle l'était déjà. Elle permet le développement du corps et de l'esprit « man sana in corpo ri sana »²⁹. Le sport fournit à la femme un certain dynamisme afin de pouvoir s'occuper pleinement de son foyer car c'est une action salvatrice. Faire du sport ne veut pas dire toujours courir, sauter, on peut faire du sport pour maintenir sa forme physique et même étant dans sa chambre par la pratique des abdominaux.

Selon la Directrice de la promotion de la femme et l'adjointe de l'insertion des jeunes, le seul handicap c'est la mixité car l'islam interdit le brassage homme-femme et/ou avec des tenues collantes et transparentes, faisant ressortir leur forme surtout les femmes mariées. Il y a certains exercices qu'une femme ne doit pas démontrer ou pratiquer sur le terrain par exemple les écartements. C'est nuire à sa féminité devant un public et cela constitue une frustration, une humiliation pour notre environnement social, qui en retour juge mal cette fonction exercée par la femme.

²⁹Hourana T, IP ; cours sur la pédagogie en EPS, 1997, deuxième année INJS Niamey.

4.3 Réponses des personnes ressources des associations islamiques.

Au regard des réponses reçues et en fonction des catégories sociales des personnes interrogées, la majorité affirme que leur religion musulmane est favorable à la pratique de l'E.P.S chez les filles.

Les associations islamiques féminines approuvent la tolérance manifestée pour la pratique de l'E.P.S par les femmes et les filles à condition qu'elles respectent les principes islamiques.

L'origine du sport en islam est constituée par le verset qui dit : « Préparez-vous pour les combattre, tout ce qui dans votre possibilité, de le faire (8, le butin 61) » et le hadith qui dit : « le croyant fort est plus préférable et plus aimé de Dieu que le croyant faible » dans la voie de l'islam, de Dja zaïre. A, page 440.

Selon le représentant chargé du prêche et des affaires culturelles religieuses et sportives de l'Agence des Musulmans d'Afrique : le sport fait du bien pour les deux sexes. Tout ce qui est bien pour le corps et l'esprit, l'islam nous autorise à le pratiquer. Les filles avec des tenues décentes et encadrées par des femmes dans un terrain clôturé où l'homme n'a pas droit d'y accéder. Il disait : « le prophète Mohamed .S.A.W, Paix et Salut sur Lui a fait la course avec sa femme dans sa propre maison et non en lieu public et elle a remporté la victoire, ce qui démontre une fois de plus la volonté de l'islam pour ce qui fortifie le corps et facilite en plus la défense de sa dignité et son honneur en cas de danger. Il pousse un peu plus loin en disant que les études récentes ont démontré la fiabilité de leur réussite en les séparant des garçons.

Pour le Secrétaire General Adjoint de l'A.N.A.U.S.I, l'islam n'est pas contre l'E.P.S exercée par les femmes, mais c'est la manière de l'exécuter qui diffère de la pratique culturelle. Nous l'avons vu aux jeux olympiques, elles courent entre elles, pourquoi pas dans l'enseignement ? En plus le sport ne doit pas être obligatoire, plutôt chercher des palliatifs correspondants au sport permettant de mouvoir le corps (le jardinage, le pâturage).

Mme Hadjia Absatou ancienne athlète membre des associations féminines de Dosso affirme que le sport nous socialise en nous apprenant à mieux vivre en société et développe le physique. Ce sont des préjugés qui proviennent de certains parents des filles et de la société en général. De ce fait, il faut entreprendre une intense sensibilisation sur le bienfait de cette discipline. La femme ne doit pas exhiber son corps à la vue de tous, à part les yeux et les mains (poignets) pour empêcher les tentations sur le corps de la femme croyante.

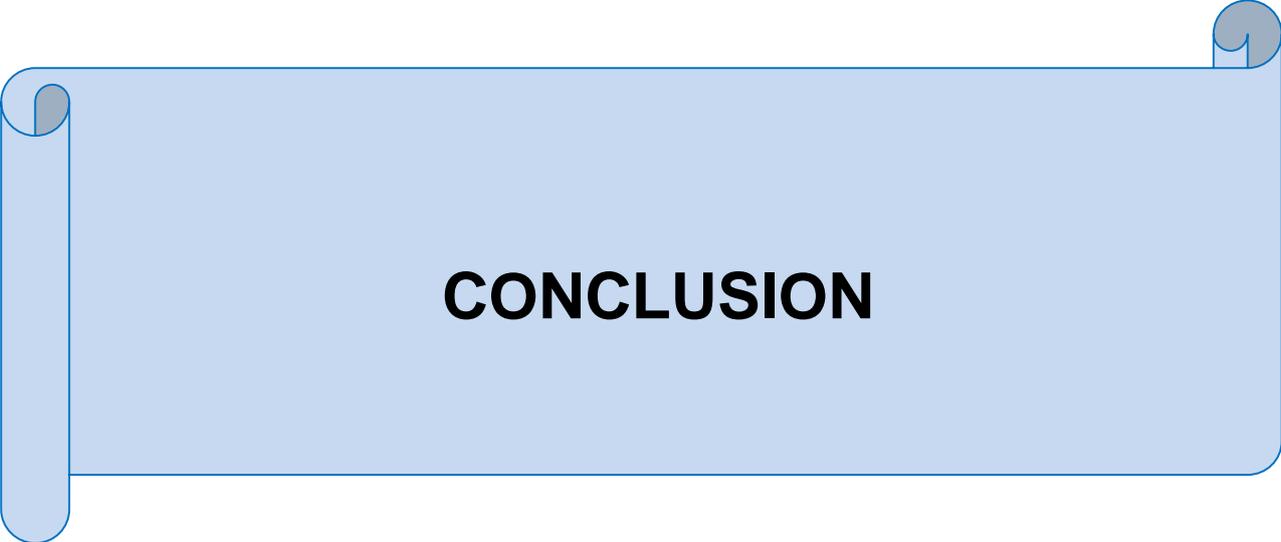
Pour le Président représentant de l'A.I.N, l'islam interdit aux femmes de pratiquer le sport. Il n'est pas normal car cette pratique dépasse l'acceptable. Le sport développe le corps des filles et les rend musclées. Par contre la corpulence, la beauté et l'esthétique de la femme diffèrent de celles de l'homme. La course, le saut, la gymnastique, tous ces mouvements créent des idées néfastes surtout en présences des garçons.

Elle est contraire à l'islam au vu de la tenue exhibitionniste alors que l'islam protège le corps féminin. Selon notre interlocuteur, la femme doit être exemptée du sport, seule la pratique de la prière est indiquée pour qu'elle conserve sa forme et sa santé car son rôle est dans son foyer.

Pour le représentant de l'A.E.M.U.D, il affirme que la pratique de l'E.P.S est plus favorable par les petites filles innocentes à savoir les poussins, les benjamins, les cadettes. L'islam encourage les jeux de ce fait : « le but du sport n'est nullement lucratif, il vise surtout à faire triompher la vérité, l'appuyer et la défendre. Le sport ne cherche pas la célébrité car celle-ci aboutit à la corruption sur terre ; il doit tendre vers la piété qui l'aiderait à mieux combattre dans la voie de Dieu ». Mais une fois qu'elles atteignent l'âge de la puberté, il est interdit de les mélanger avec les garçons à plus forte raison les faire courir ensemble.

Enfin, la Présidente de l'A.N.A.S.I, section féminine partage les mêmes idées que les autres associations. Les conditions de cette pratique sont déplorables (exhibition, fantaisie, etc.) le verset 31 de la sourate An Nour (la lumière) : « recommande de ne pas montrer leurs parures qu'à certaines personnes (pères, mères, mari...). Le sport n'est pas mal en soit, l'islam le recommande sur le plan sanitaire.

Si l'islam accepte d'avoir des filles intellectuelles, il n'accepte absolument pas la liberté accordée aux filles d'exposer leurs corps. Or, la femme nigérienne dans sa majorité est croyante et pratiquante car elle reconnaît que l'islam permet la pratique de l'E.P.S chez les filles dans les conditions prescrites par le Saint Coran.

A light blue scroll graphic with a dark blue outline. The scroll is unrolled in the middle, with the top and bottom edges curled up. The word "CONCLUSION" is written in bold, black, uppercase letters in the center of the unrolled section.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous pouvons tirer une vue panoramique tant rétrospective que projective sur l'amélioration de la situation de la femme nigéri dans le domaine de la profession d'enseignante d'éducation Physique et Sportive est un sujet qui nous interpelle tous.

Il se dégage plusieurs constatations au niveau des données que nous avons recueillies.

Ainsi la première déduction est que toutes les femmes enquêtées donc notre population cible portent un intérêt capital à leur fonction. Ces données nous ont permis de déceler les influences sociales et culturelles qui inhibent le comportement des enseignantes d'Education Physique et Sportive. Elles permettent de mettre en relief les inégalités dues aux vices et aux insuffisances du système scolaire. Ce qui fait que de nombreux élèves aiment l'E.P.S au Niger mais qui ne leur bénéficie malheureusement que peu, ou pas du tout des enseignements de cette discipline et de ses bienfaits. Cette situation paradoxale est liée fondamentalement à des facteurs sociaux et culturels qui à travers une appréhension mitigée de la discipline affectent le comportement des enseignements en général et surtout de celles qui sont chargées de l'enseigner plus particulièrement.

Les enquêtes menées, nous ont permis d'être véritablement en contact direct avec les différentes parties prenantes impliquées dans l'enseignement d'E.P.S. C'est ainsi qu'elles nous ont fait constater caricature dévalorisante pour la fonction enseignante d'E.P.S. C'est pourquoi, il faut prendre conscience du problème le corriger le plus rapidement possible, les facteurs aggravant cette dévalorisation étant déjà trop poussés actuellement.

En ce qui concerne la tradition, tout est clair selon les résultats obtenus. Notre pays étant à 99% musulman, la religion se confond souvent à la tradition, la situation se complique davantage pour les femmes exerçant la fonction d'enseignante d'E.P.S. Les femmes interrogées ne condamnent pas les autorités religieuses pour la méconnaissance de l'apport bénéfique d'une éducation régulière et attrayante. Ces dernières prônent une modération dans le cadre organisationnel (mixité) et le port d'une tenue correcte par les jeunes filles et les femmes. Nos Etats n'ont plus le droit de maintenir la femme dans un confinement digne de l'époque médiévale, sous le fallacieux prétexte de considérations religieuses plus tendancieuses qu'objectives.

Elle ne doit plus faire les frais de religions instrumentalisées (à l'exemple de cette question de voile intégral imposé par les fondamentalistes qui ont une toute autre lecture du Coran et des Hadiths). Il est grand temps de cesser de voir en la femme une concurrente gênante mais plutôt comme une partenaire qui sait se faire respecter pourvu qu'on lui en donne l'occasion.

Du point de vu religieux, il convient de souligner une certaine souplesse quand à la pratique de l'E.P.S par les filles, mais à condition de revoir la manière dont elle est dispensée actuellement dans nos établissements. Selon les règles et la morale prescrites par le Saint Coran, la pratique actuelle est contraire du fait de l'habillement et la mixité qui la caractérise. L'islam autorise tout ce qui développe le corps et l'esprit et les personnes ressources des associations islamiques nous l'ont confirmé.

Il ressort que la fonction d'enseignante d'E.P.S leur parait difficile due au désintéressement des filles de s'y mettre pour surmonter le défi. Ceci dénote le manque de vocation des jeunes filles à son enseignement. L'orientation des jeunes filles dans le secteur de la formation en sport est encore dérisoire et celles qui sont déjà orientées subissent une sorte de réprobation publique généralisée leur ôtant toute considération sociale. Ceci ne restera pas sans impact sur leur carrière si rien n'est fait.

Cependant, il est important de noter que la majeure partie des répondantes a évoqué un certain nombre de problèmes qui constituent des freins et obstacles à l'épanouissement durable de la femme dans la pratique de l'E.P.S.

Les obstacles évoqués sont entre autres, les contraintes sociales, la mixité de groupe, et les préjugés sociaux. Beaucoup des ses préjugés ont ralenti, freiné la formation des filles en E.P.S à l'INJS de Niamey, une à deux filles par promotion presque depuis 2005. Certains préjugés culturels sous-tendent que la pratique de l'E.P.S conduit la femme à une vie libertine, d'où la délinquance sexuelle, l'accès à la vie matrimoniale à un âge avancé, l'entourage accable de beaucoup de suspicion pour la femme qui pratique le sport. A cela il faut noter le caractère parfois décourageant du public nigérien à l'égard des femmes qu'il critique gratuitement. D'autres pensent que la vie conjugale et la gestion du foyer sont incompatibles avec la fonction d'enseignante d'E.P.S.

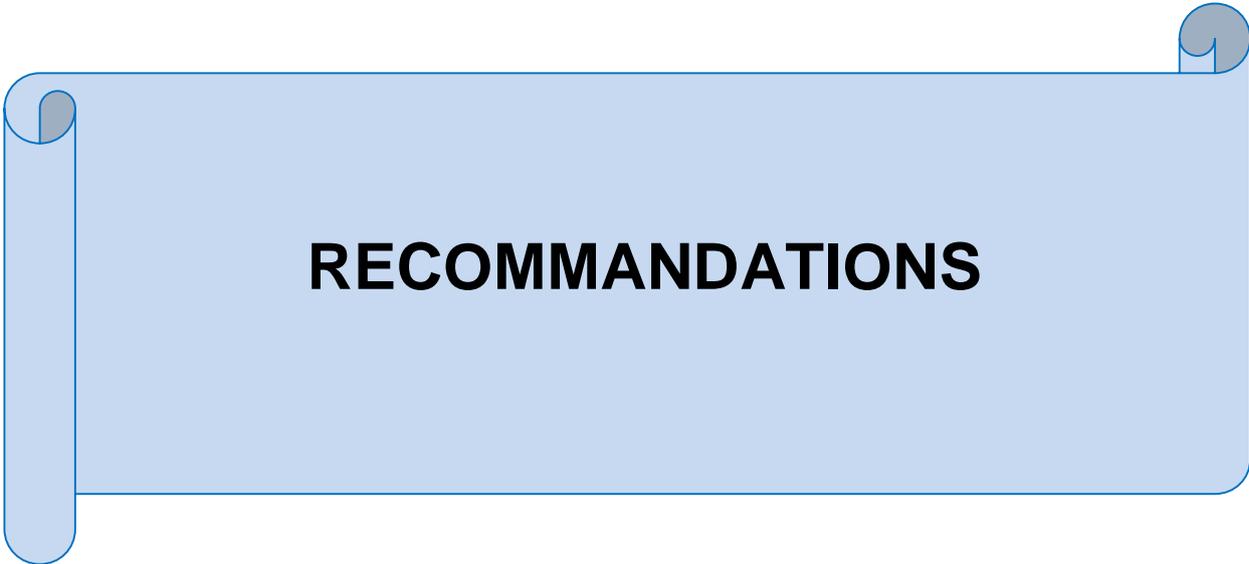
L'enseignante d'E.P.S est une éducatrice à part entière, son rôle serait déterminant dans la valorisation de sa discipline, de soigner son image sociale. Elle peut, en effet, veiller sur le comportement vestimentaire de jeunes filles (surtout quand elles sont dans les grandes villes) au cours des séances et organiser des ateliers différents.

A partir de la présente étude, l'enseignante d'E.P.S identifiera réellement l'origine de ses problèmes, de représentations fictives ou arbitraires véhiculées par des populations nigériennes et lui permettra d'adopter une position plus juste, plus sécurisante. Elle doit aussi se comporter de sorte que la religion musulmane ne condamne les APS et par conséquent faire accepter et respecter la séance d'E.P.S qui ne saurait se confondre à un rassemblement où tout est permis, où tous les débordements sont autorisés.

Les résultats obtenus font ressortir que la femme nigérienne est confrontée à d'énormes difficultés quant à son évolution dans le domaine des activités physiques notamment : les considérations sociales et religieuses, les charges familiales, l'absence des textes institutionnels prenant en compte le genre pour ne citer que ceux-là.

Enfin, nous avons voulu étendre à la présente enquête en intégrant d'autres catégories socioprofessionnelles en plus des enseignantes d'E.P.S ceci donnerait à notre étude un caractère beaucoup plus représentatif sur le plan scientifique. Cependant des perspectives de recherches restent ouvertes par ce travail afin de faire participer plus des femmes vu l'intérêt croissant et manifeste des APS pour ses catégories sociales.

Par conséquent, les recommandations que nous allons formuler pour clore ce travail, permettront à notre humble avis, d'améliorer la profession de l'enseignement de l'E.P.S par les femmes, d'aider à mieux les intégrer dans la société et les faire participer au processus global du développement du Niger.



RECOMMENDATIONS

Après l'interprétation et l'analyse des résultats issus des questionnaires, nous avons pris connaissance des positions des unes et des autres. Il nous appartient d'analyser les problèmes que rencontrent les enseignantes d'E.P.S afin de trouver certaines solutions, ce qui justifie les recommandations ci-dessous :

1. élaborer une politique nationale sportive, ou la mise en place de la loi n°98-14 du 1^{er} Juin 1998 portant orientation Organisation, et Promotion des APS voire la démocratisation du sport ;
2. création d'une direction nationale du sport féminin ;
3. améliorer la formation des enseignantes d'E.P.S afin de renouveler leurs connaissances en psychologie, en sociologie pour être à la hauteur de l'évolution scientifique que connaît l'enseignement de cette discipline ;
4. rendre obligatoire à tous les niveaux du préscolaire ou du secondaire, l'enseignement et la pratique de l'E.P.S par les filles ;
5. permettre à toutes les filles d'accéder à la pratique de l'E.P.S et du sport sans discrimination aucune en offrant les mêmes chances aux deux sexes, en tenant compte de toutes les exigences selon la tranche d'âge et les spécificités des groupes ;
6. organiser des journées de réflexions, des débats, des séminaires en expliquant clairement la triple fonction de l'E.P.S à savoir éducation motrice, cognitive et affective par rapport aux matières ;
7. mettre l'accent sur la formation des enseignantes pour assurer l'encadrement de leurs sœurs eu égard à leur effectif dans les établissements ;
8. valoriser la fonction de l'enseignante d'E.P.S en permettant aux filles l'accès facile à l'INJS pour la formation des cadres titulaires et bénévoles afin de d'assurer un meilleur rendement ;
9. il est nécessaire, voire important de sensibiliser les parents, les maris, la famille, et la société pour qu'ils prennent conscience que les femmes ne courent aucun danger ni obstacle quant à la pratique de l'E.P.S pendant les périodes citées ci-dessus ;
- 10 élaborer des supports de communication pour mener une campagne de sensibilisation à l'intention des marabouts, des parents d'élèves, des responsables des associations islamiques, pour démontrer l'importance de la pratique de l'E.P.S par les femmes ;

11 les institutions de décision doivent mieux s'impliquer pour faire valoir la fonction et la pratique de l'E.P.S par la prise en compte obligatoire de la discipline dans les différents concours et examens.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

Abou Bakar, D (1992) : La voie du musulman – Edition Dar El Aker – Liban.

E. (Thill) – R. ET Jose C (1977) : Manuel d'Edicateur Sportifs – P.U.F - PARIS.

Durkheim.E (1977) : Les règles de la méthode de sociologie, Edition P.U.F. – Paris.

Joos, E. (1991). L'activité physique comme facteur de prévention des maladies.
In N. Midol (Ed.), Performance & Santé (pp. 113-116): AFRAPS-LANTAPS.Nice.

Pierre, A, (1980) : L'Education physique à l'école, Edition E, Robert.

Raymond, T, (1981) : L'Education physique (que sais-je), Edition P.U.F., Paris.

Rene, B.X. (1996) : A quoi sert l'éducation physique et sportive ? Éd. Revue EPS, Paris.

Pociello, C, (1984), Sport et société, édition, vigot, Paris.

Rauch, A. (1986). La santé. In A. Hébrard, L'éducation physique et sportive, réflexions et perspectives : pp 199-201 : STAPS/EPS : Paris.

Thill, R., Caja, J. (1994), Manuel de l'éducateur sportif, préparation au brevet d'état, 9ème Ed.Vigot, Paris.

Thomas, R, (1987), Sociologie du sport, édition, PUF, Paris.

REVUES ET ARTICLES.

Francoise L, (1979) : **Gestion du corps féminin in E.P.S.**, N° 156 Mars-Avril pages 49-52.

Dr Seriba. Z. B (1995): **Quelques réflexions sur la situation de l'Education physique et sportive au Niger**, Novembre 1995.

DOCUMENTS OFFICIELS

Direction Régionale de la Statistique (DRS)/Dosso (2009), **Rapport sur l'état de la Région de Dosso**, Institut National de la Statistique (INS)-Niger.

Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) (1989), **Séminaire national sur la définition d'une politique sportive au Niger, Dosso** du 10 au 14 Août.

Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) (1996), **Journée de réflexion sur le financement du sport au Niger. Niamey**, Novembre.

La loi d'orientation 98-14 du 1^{er} Juin 1998 portant : **orientation et promotion des activités physiques et sportives** au Niger.

Tondi, G. (2002), **Monographie de la Commune Urbaine de Dosso**, Service communal du plan de Dosso.

Sakina. B (1994) : **Pratique des A.P.S chez les jeunes filles et garçons au Maroc : Etude des caractéristiques psychologiques et culturelles**. Université d'AIX Marseille II. Thèse. Maroc.

MEMOIRES.

Abdoulkarim.H.O. (2010), **Situation actuelle et perspectives de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire au Niger : cas de l'inspection de l'enseignement de base I de la commune de Dosso**. Monographie, Département Administration, Gestion et Contrôle des Activités Socio-éducatives. Institut National Supérieur d'Education Populaire et Sportive, UCAD, Dakar.

Kaka.I.A. (2010), **La pratique des activités physiques par les femmes de la Communauté Urbaine de Niamey**, Niger. Monographie, Département Administration, Gestion et Contrôle des Activités Socio-éducatives. Institut National Supérieur d'Education Populaire et Sportive, UCAD, Dakar.

Hima, S. (2012), **Les pratiques de loisir et leurs fonctions chez les enseignants des établissements publics du second degré de Dosso**. Monographie, Département Administration, Gestion et Contrôle des Activités Socio-éducatives. Institut National Supérieur d'Education Populaire et Sportive, UCAD, Dakar.

Laminou.M, (1992), **Essai d'analyse des pesanteurs sociales pour une réelle promotion du sport féminin au Niger**. Mémoire Brazzaville.

Soumana.B (1988), **Image de l'enseignant d'E.P.S. dans la société nigérienne**, Mémoire, ENSEPS, Tunis.

Toure.F, (1995), **Sport féminin au Niger : réalités et perspectives, Mémoire**, Porto-Novo. Benin. Sport

WEBOGRAPHIE

Audit_Dosso consulté le 03 Octobre 2012

EPS et santé_Delignière consulté le 27 septembre 2012

Education physique consulté le 21 Avril 2012

Women_and_sport-french_web consulté le 12 Juin 2012

Site web sur le dictionnaire Larousse français consulté le 03 Février 2013

**QUESTIONNAIRES ADRESSES AUX ENSEIGNANTES D'EDUCATION
PHYSIQUE ET SPORTIVE DE LA C.U.D.**

A l'issue de notre formation à l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) à l'Université Cheik Anta DIOP du Sénégal, nous devons produire une monographie. C'est dans ce souci que nous avons l'honneur de vous adresser ce guide d'entretien entrant dans ce cadre pour l'obtention du diplôme d'Inspecteur de l'Education Populaire de Jeunesse et du Sport.

Dans le principe de respecter les règles usuelles d'éthiques propres à toute recherche scientifique, nous procéderons de telle sorte que vos réponses soient traitées dans l'anonymat. Nous n'avons donc pas cependant l'intention d'utiliser vos réponses à d'autres fins. Merci d'avance pour votre collaboration.

I IDENTIFICATION :

1.1 Grade :

1.2 Age :

1.3 Situation matrimoniale : Mariée : Célibataire :

Divorcée : Veuve :

1.4 Ancienneté dans le corps :

II RELATION ENTRE L'E.P.S ET LES AUTRES MATIERES :

2.1 Votre effectif répond-il au besoin dans les établissements?

2.2 Constatez-vous une différence d'appréciation de matières au niveau de votre établissement ?

.....
.....
.....

2.3 Avez-vous le sentiment que cette différence intervient en faveur ou en défaveur des disciplines pratiques (E.P.S., A.P.S) ?

.....
.....
.....

2.4 Entre un travail qui exige un effort physique et intellectuel sur le terrain et un travail qui exige un effort intellectuel en classe, lequel a plus de valeur selon vous. Et pourquoi ?

.....
.....
.....

2.5 Les élèves ont-ils plus d'engouement pour les autres matières enseignées que pour l'E.P.S ?

.....
.....
.....

III ACTIONS DES ELEMENTS SOCIOCULTURELS :

3.1 Votre partenaire est – il pour ou contre votre métier ?

Justifiez votre réponse

.....
.....

3.2 L'indisposition (règles), grossesse, allaitement permettent-ils de dispenser bien les cours d'E .P.S ?

.....
.....
.....

3.3 La tradition n'est-elle pas un frein dans la pratique de l'E.P.S. chez les filles ?

.....
.....
.....

3.4 La pratique de l'EPS conduit-elle à la délinquance.....

3.5 L'EPS contribue-t-elle aux moyens d'intégration, de régulation et d'épanouissement social ?.....

3.6 La mixité de la pratique vous pose-t-elle de problème dans votre enseignement?.....

3.7 Quel est l'impact de la religion sur votre profession ?.....

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX PERSONNES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS FEMININES

1. Que pensez-vous de la profession de l'Education Physique et Sportive exercée chez les femmes ?

2. Que pensez-vous de la pratique de l'Education Physique et Sportive chez les jeunes filles ?

3. La réalité sociale est-elle un frein à la pratique de l'Education Physique et Sportive chez les jeunes filles ?

7. La pratique de l'Education Physique et Sportive est-elle nuisible chez les femmes enceintes ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX PERSONNES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS ISLAMIQUES

1. L'islam accepte-il que les femmes exercent la profession de l'Education Physique et sportive ?
2. L'islam accepte-il que les jeunes filles pratiquent de l'Education Physique et Sportive ?
3. La tenue sportive la mieux adaptée pour une fille sur le terrain ?
4. La mixité sur le terrain est-il un péché en islam?